



# CRÉATION D'ENTREPRISES EN PICARDIE

## LE DEVENIR DE LA GÉNÉRATION 2002



Picardie 2008



# CRÉATION D'ENTREPRISES EN PICARDIE

LE DEVENIR DE LA GÉNÉRATION 2002



Picardie 2008



*Ont participé à la rédaction de cet ouvrage :*

*Insee Picardie  
Thomas DAVOUST  
Bernard DEHON  
Joël DEKNEUDT  
Jean-Marie DUFOUR  
Jean-Marc MIERLOT  
Matthieu WYCKAERT*

*Conseil régional  
Slim THABET*

*Relectures*

*Insee  
Marc BOUSCASSE  
Joël DEKNEUDT*

*Conseil régional  
Jean BROUETTE  
Rodolphe WIBAUT*

Institut National de la Statistique et des Études Économiques - Insee Picardie

1 ter, rue Vincent Auriol 80040 Amiens cedex 1

Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01

Directeur de la Publication : **Pascal OGER** Chef du Service Études-Diffusion : **Catherine RENNE**

Rédacteur en chef : **Catherine LEPIN** Responsable Édition : **Nathalie SALOMON**

Maquette Insee Picardie : Martine BLANCHARD, Anne-Claire HUYGEN, Serge HELD, Christian NICOLAS

Impression : dbPRINT Picardie

Dépôt légal : mai 2008 ISBN 978-2-11-095953-9 Code SAGE : CRENT0862

Création d'entreprises en Picardie - Le devenir de la génération 2002 mai 2008 Prix : 12 euros

**Renseignements statistiques : Téléphone 0 825 889 452 (0,15 euro/mn) Courriel [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)  
[www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie) espace publications**

*Photos : libres de droit Microcoft*

© Insee 2008



## PRÉFACE

*Enjeu essentiel du développement économique régional, les créations d'entreprises ont largement contribué au renouvellement du tissu productif puisque la moitié des entreprises n'existait pas il y a dix ans.*

*Après une baisse deux fois plus importante en Picardie qu'en France entre 1990 et 2002, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse en 2003.*

*Pour mieux connaître leurs caractéristiques, le Conseil régional de Picardie a financé en 2002 en complément du volet national, l'extension de l'enquête Sine. Toutes les entreprises créées en Picardie au premier semestre 2002 ont été interrogées sur le profil du créateur et les conditions de la création. Cette enquête a fait l'objet d'une première publication en 2005 "Dynamique de la création d'entreprises en Picardie".*

*En 2005, une nouvelle interrogation de ces entreprises sur leur devenir trois ans après la création a eu lieu et fait l'objet de l'étude présentée ici. Elle met en perspective la situation des entreprises au moment de la création et leur situation trois années après.*

*Trois ans après leur démarrage, sept entreprises sur dix sont toujours actives et trois sur dix ont cessé leur activité. La Picardie fait mieux que la France en matière de survie. Cela s'explique par des facteurs structurels : en particulier, les créations par reprise, plus fréquentes dans la région, offrent une meilleure résistance aux avatars économiques des premières années d'activité. Mais le profil du créateur joue aussi sur la survie de l'entreprise et son évolution. Plus âgé que par le passé, plus souvent muni d'une expérience professionnelle et d'un diplôme, il favorise une plus grande pérennité.*

*Les aides financières qui bénéficient en Picardie à 37 % des créateurs, soit 8 points de plus qu'en France, augmentent les chances de survie des nouvelles entreprises de 7 %. Si les aides financières facilitent le démarrage des nouvelles entreprises, la formation et le conseil accompagnent le développement de l'entreprise en termes de chiffre d'affaires et d'emploi.*

*Nous souhaitons que cette étude, qui met en évidence à la fois le retard et les efforts déjà entrepris par la Picardie, soit une aide efficace à destination des créateurs et de toutes les structures d'accompagnement pour les aider à préparer, mettre en œuvre et développer leur projet.*

Préfet  
de la région Picardie

Henri-Michel COMET

Président  
du Conseil régional de Picardie

Claude GEWERC



## SOMMAIRE

	<i>Page</i>	
PREMIERS RÉSULTATS	<b>5</b>	<i>Le devenir de la génération des entreprises picardes créées en 2002</i>
PROFIL DU CRÉATEUR	<b>7</b>	<i>Les femmes davantage présentes dans la création d'entreprises</i>
AIDES	<b>11</b>	<i>Les aides à la création d'entreprises</i>
APPROCHE TERRITORIALE	<b>17</b>	<i>Davantage de créations au sud de la région</i>
SECTEURS D'ACTIVITÉ	<b>23</b>	<i>Zoom sur cinq secteurs d'activité</i>
COMMERCE	<b>24</b>	<i>Des créations nombreuses dans un secteur vulnérable</i>
SERVICES AUX PARTICULIERS	<b>26</b>	<i>Une répartition équilibrée sur le territoire</i>
SERVICES AUX ENTREPRISES	<b>28</b>	<i>Concentrés dans l'Oise</i>
INDUSTRIE	<b>30</b>	<i>Peu d'entreprises créées mais des créations d'emplois</i>
CONSTRUCTION	<b>32</b>	<i>Des créations dynamiques depuis 2003</i>
CRÉATION D'ENTREPRISES	<b>35</b>	<i>Le tissu productif picard s'est renouvelé pour moitié en dix ans</i>
MÉTHODOLOGIE	<b>39</b>	<i>Sources et définitions</i>



# Le devenir de la génération des entreprises picardes créées en 2002

Le potentiel de croissance économique et d'emplois que représentent les nouvelles entreprises conduit généralement à considérer le nombre d'entreprises créées comme un des symboles du dynamisme économique d'un territoire. Si le potentiel de croissance est probablement sur-valorisé dans l'imaginaire collectif, la création de nouvelles entreprises n'en est pas moins un rouage indispensable à la modernisation des activités présentes sur le territoire et au développement d'activités nouvelles.

## Passer le cap de la jeunesse !

Les espérances portées par les jeunes entreprises n'aboutissent pas dans tous les cas. Les premières années d'activité des entreprises sont aussi celles où les cessations sont les plus nombreuses. Trois ans après leur démarrage, 69,2 % des entreprises picardes créées en 2002 sont toujours actives et 30,8 % ont cessé leur activité.

La Picardie pourrait se flatter d'un taux de survie plus élevé que la moyenne nationale, mais cet écart s'explique par des facteurs structurels : en particulier les créations par reprise, plus fréquentes dans la région, offrent une meilleure résistance aux avatars économiques des premières années d'activité.

A contrario, la Picardie ne fait pas moins bien que les autres régions, toutes choses égales par ailleurs, les chances de survie à trois ans d'une entreprise picarde sont identiques à la moyenne nationale.

Dans le temps aussi, la "mortalité infantile" des entreprises s'explique davantage par des effets structurels que par la conjoncture. Ainsi, dans l'étude sur la dynamique de la création d'entreprises en Picardie, un sujet était intitulé "Structurellement, une entreprise picarde créée en 2002 a plus de chances de survivre qu'une entreprise créée en 1998", avant que les résultats de l'enquête de 2005 ne soient disponibles. Aujourd'hui, ce titre

### Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises

En 2002, dans le cadre du "Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises" (SINE), le conseil régional de Picardie a financé une extension des enquêtes sur la génération des entreprises créées en 2002.

Toutes les entreprises créées en Picardie au cours du premier semestre 2002 ont été interrogées en 2002 sur le profil du créateur et les conditions de la création, puis en 2005, sur le devenir de l'entreprise trois ans après la création. Ces jeunes entreprises ont été interrogées une troisième fois en 2007, sur leur situation cinq ans après la création.

La première interrogation des entreprises créées en 2002 a fait l'objet d'une étude publiée en 2005 sous le titre "Dynamique de création d'entreprises en Picardie".

Ce document traite de la nature des entreprises créées, du profil du créateur d'entreprise et des moyens mis en œuvre. Aujourd'hui, la seconde vague de l'enquête permet de mettre en perspective la situation des entreprises au moment de leur création, et leur situation après trois années d'exercice.

s'avère prémonitoire : le taux de survie à trois ans des entreprises picardes créées en 1998 était de 68,4 % un peu inférieur à celui des entreprises créées en 2002 : cet écart s'explique entièrement par les modulations du profil des créateurs et des caractéristiques des entreprises entre ces deux générations d'entreprises.

La conjoncture plutôt favorable, qui a bercé les premières années de la génération 1998, et le contexte économique moins faste des premiers exercices de la génération 2002 n'ont pas eu d'effet mesurable sur la survie des entreprises picardes. Si un nouveau chef d'entreprise de 1998 avait attendu 4 ans pour créer son entreprise, seul son âge plus avancé aurait eu une influence sur les chances de survie à trois ans de sa création !

## Une contribution effective à l'emploi, mais globalement peu de croissance en trois ans

Localement, la création d'une entreprise d'une dizaine de salariés ou davantage, peut avoir un effet perceptible. Mais ce n'est que la face visible de l'iceberg, seulement 1,4 %

### Deux tiers des entreprises créées en 2002 sont toujours actives en 2005

Proportion d'entreprises actives 3 et 5 ans après l'année de création

	Picardie (%)	France (%)
<b>Taux de survie à 3 ans</b>		
Entreprises créées en 2002	69,2	67,5
Entreprises créées en 1998	68,4	63,7
<b>Taux de survie à 5 ans</b>		
Entreprises créées en 2002	nd	nd
Entreprises créées en 1998	52,3	50,8

Source : Insee, Sine



## PREMIERS RÉSULTATS

des entreprises créées en 2002 ont débuté leur activité avec au moins 9 salariés en plus de leurs dirigeants. Et même parmi les entreprises plus petites, près des deux tiers des nouvelles entreprises ont pour seul emploi, à leur démarrage, celui de leur dirigeant, c'est-à-dire un emploi non-salarié dans la quasi-totalité des cas. En moyenne, une création d'entreprises génère un emploi non salarié et 0,8 emploi salarié.

En extrapolant ce constat sur les années récentes, les quelques 4 000 nouvelles créations d'entreprises en Picardie génèrent, bon an mal an, 6 000 emplois dont 2 000 emplois salariés et le millier de reprises préserve de l'ordre de 2 500 emplois dont 1 500 emplois salariés.

Les cessations d'une partie de ces entreprises au cours des trois premières années d'activité érodent cet effectif, érosion essentiellement à porter au compte des emplois non salariés : le créateur perd son emploi. En revanche, les entreprises qui résistent font souvent mieux que résister et créent de nouveaux emplois. L'effectif des entreprises qui fêtent leur troisième printemps, est en moyenne de 2,4 emplois soit en moyenne l'embauche d'un salarié pour deux entreprises. Ces deux évolutions contraires donnent un bilan positif si l'on considère uniquement l'emploi salarié (+ 36 %) et un bilan négatif si l'on considère l'ensemble des emplois : les nouvelles entreprises qui embauchent peuvent recruter les salariés de celles qui cessent mais ne pourraient pas embaucher la totalité de leurs créateurs.

Si l'on considère les quelques 8 700 emplois créés ou préservés par les 4 000 créations annuelles d'entreprises en Picardie, trois ans plus tard, il en reste 7 600, bilan d'une perte de 1 700 emplois non salariés et d'un gain de 600 emplois salariés. Il faut toutefois souligner que cette estimation donne une vision minimaliste de l'emploi généré par la création d'entreprises : par exemple, elle néglige les emplois qui perdurent au sein d'autres entreprises en cas d'absorption de la jeune entreprise par un groupe.

### Les créations d'entreprises génèrent bon an mal an 8 000 emplois en Picardie

Simulation de l'emploi généré par les créations d'entreprises en Picardie de 2004 à 2006

Unité : effectif moyen annuel

	Entreprises créées	Entreprises toujours actives	Évolution
<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>4 900</b>	<b>3 200</b>	<b>-1 700</b>
dont : créations pures	3 900	2 400	-1 500
reprises	1 000	800	-200
<b>Emplois salariés</b>	<b>3 800</b>	<b>4 400</b>	<b>600</b>
dont : créations pures	2 300	2 900	600
reprises	1 500	1 500	0
<b>Emploi total*</b>	<b>8 700</b>	<b>7 600</b>	<b>-1 100</b>
dont : créations pures	6 200	5 300	-900
reprises	2 500	2 300	-200

\*Chaque entreprise correspond à un emploi non salarié : estimation de qualité satisfaisante au regard de l'enquête sur la génération 2002.

Source : Insee, REE-Sine

### La croissance au rendez-vous une fois sur deux

Après trois années d'exercice, seulement la moitié des nouveaux entrepreneurs estime que leur chiffre d'affaires a progressé au cours des deux dernières années. Comme pour l'emploi, les espoirs de croissance portés par les nouvelles entreprises ne sont pas toujours au rendez-vous.

Ce défaut de croissance peut être de la volonté du chef d'entreprise qui ne souhaite pas développer davantage son activité. Cependant, le manque de croissance du chiffre d'affaires apparaît plus souvent contraint que choisi, cette situation est souvent associée aux difficultés d'ordre commercial : perte d'un client important ou défaut de paiement.

Tant pour le créateur que pour la région, les bénéfices de la création d'entreprises ne sont pas des enjeux à court terme. L'enquête de 2007 sur la situation des entreprises créées en 2002, après cinq années d'exercice pourra apporter un éclairage sur les bénéfices à moyen terme des efforts consentis par tous les acteurs de la création d'entreprises et en premier lieu le créateur lui-même.

### Un peu moins d'emplois dans les créations picardes, en particulier dans les entreprises reprises

Nombre moyen d'emplois par entreprise

	Emploi total		Emploi salarié	
	Picardie	France	Picardie	France
<b>Au démarrage de l'activité</b>				
Ensemble des créations	1,8	1,9	0,8	0,9
Nouvelles entreprises	1,6	1,6	0,6	0,6
Reprises	2,5	2,9	1,4	1,8
<b>Après 3 années d'activité</b>				
Ensemble des créations	2,4	2,5	1,4	1,5
Nouvelles entreprises	2,2	2,2	1,2	1,2
Reprises	2,9	3,5	1,9	2,4

Source : Insee, REE-Sine



## PROFIL DU CRÉATEUR

# Les femmes davantage présentes dans la création d'entreprises

**Même si le profil du créateur d'entreprise s'est peu modifié entre 1994 et 2002, les femmes participent davantage à la création d'entreprises avec l'essor du tertiaire où elles sont largement représentées.**

**L'âge moyen du créateur est passé de 37 à 39 ans de 1994 à 2006 mais c'est entre 1998 et 2002 que l'âge moyen a le plus augmenté.**

**Les créateurs sont proportionnellement plus nombreux à être munis d'une expérience professionnelle et d'un diplôme.**

**Toutes ces évolutions s'accompagnent d'une plus grande pérennité des entreprises.**

Le "profil moyen" du créateur d'entreprises s'est peu modifié entre 1994 et 2002. L'entrepreneur type demeure majoritairement un homme trentenaire ou quadragénaire, contraint à créer son propre emploi et/ou saisissant une opportunité. Titulaire d'un CAP ou BEP, il crée une entreprise dans le secteur du commerce ou des services.

### Un tiers des créations réalisées par les femmes

La part des femmes dans la création d'entreprises s'est accrue en Picardie entre 1994 et 2002. En 1994, 27 % des entreprises créées étaient dirigées par une femme en Picardie, soit 4 points de moins qu'au niveau national. En 2002, les Picardes dirigeaient près de 34 % des nouveaux projets, alors qu'en France, leur participation à la création d'entreprises demeure inchangée de 1994 à 2002, de l'ordre de 30 %. Les premiers résultats sur la génération des entreprises créées en 2006, confirment la stabilité

de la part des femmes dans l'ensemble du pays, en revanche, la participation des Picardes à la création d'entreprises se rapproche du niveau national (31%).

En 2002, l'écart entre la région et la France s'explique par la proportion plus élevée des créations par reprise en Picardie. Les reprises d'entreprises sont devenues majoritairement le fait des femmes dans la région alors qu'elles ne représentaient qu'un tiers des repreneurs en 1994. Depuis 2002,

### Une femme derrière la moitié des créations d'entreprises

La participation des femmes à la création d'entreprise n'est pas seulement directe : quand elles ne sont pas elles-mêmes créatrices, certaines accompagnent le démarrage du projet de leur conjoint : en 1998 comme en 2002, un quart des hommes a mis en place son projet avec l'aide de sa conjointe et six mois après le début de l'activité, 16 % des créateurs codirigent leur entreprise avec elles. Au total, les femmes sont présentes dans une création sur deux.





## PROFIL DU CRÉATEUR

les Picardes se distinguent par une implication dans les reprises de l'ordre de 10 points supérieure à la moyenne nationale.

Du côté des nouvelles entreprises, la part des Picardes est proche de la moyenne depuis 1998 alors qu'elle était plus congrue en 1994.

### Les Picardes de plus en plus présentes dans la création d'entreprises

Participation féminine à la création d'entreprises depuis 1994

Unité : %

	1994	1998	2002
<b>Part des femmes dans l'ensemble des projets</b>			
Part des créations	26,8	30,2	33,5
dont créations pures	24,9	26,5	28,6
créations par reprise	31,6	41,2	46,6
<b>Part parmi les projets menés par des hommes</b>			
Implication dans le projet du conjoint	19,9	25,2	24,9
Direction du projet 6 mois après création	abs	15,5	15,8

Source : Insee, Sine vagues 1994, 1998, 2002

### Des entreprises plus résistantes

L'accroissement de la participation des femmes à la création d'entreprises jusqu'en 2002 s'est accompagné d'un accroissement de la pérennité des entreprises créées. En 2005, 70 % des créatrices picardes sont toujours à la tête de leur entreprise créée en 2002, un point de plus que les hommes.

La plus forte résistance des entreprises quand il s'agit de reprises contribue à ce meilleur résultat, mais la moindre résistance des entreprises commerciales, privilégiées par les femmes, joue en sens inverse. Toutes choses égales par ailleurs, une entreprise créée en 1998 par un homme avait 20 % de chances de plus d'être toujours active trois ans après sa création comparativement à une entreprise créée par une femme. Dans le cas des entreprises créées en 2002, les femmes ont réduit de moitié l'écart avec les hommes.

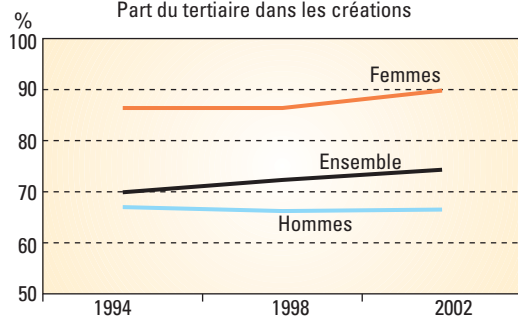
### Le tertiaire au centre des créations féminines

L'augmentation de la part des femmes parmi les nouveaux entrepreneurs est liée à l'essor du tertiaire dans la région : près de 3 entreprises sur 4 ont été créées dans ce secteur depuis 1994. Les femmes sont particulièrement concernées par ces créations : 9 créatrices sur 10 ont mis en place leur projet dans le tertiaire en 2002, chiffre légèrement supérieur à 1998 et 1994. Au sein des activités du tertiaire, les créatrices se concentrent sur le commerce et les services aux particuliers. Dans cette dernière activité, les femmes représentent près de 55 % des entrepreneurs en 2002, part qui ne cesse d'augmenter depuis 1994.

En revanche, les hommes demeurent largement majoritaires dans les services aux entreprises où ils créent trois entreprises sur quatre. Malgré la progression des femmes créatrices dans le secteur commercial, les hommes restent encore majoritaires dans les créations de ce secteur. Le tertiaire représente deux créations masculines sur trois.

### De plus en plus de créations dans le tertiaire

Part du tertiaire dans les créations



Source : Insee, Sine vagues 1994, 1998, 2002

### Les jeunes créateurs de moins en moins représentés

L'âge moyen des chefs d'entreprises picards a augmenté de près de deux ans entre 1994 et 2006, passant d'un peu moins de 37 ans à près de 39 ans. Comme pour l'ensemble de la France, c'est entre 1998 et 2002 que l'âge moyen des créateurs a le plus augmenté.



## PROFIL DU CRÉATEUR

Plus de six créateurs d'entreprises sur dix ont entre 30 et 49 ans, proportion quasiment inchangée depuis 1994. L'augmentation de l'âge moyen à la création est due au basculement entre la participation des créateurs juniors, de moins de 30 ans, et celle des seniors d'au moins 50 ans. En Picardie, la part des créateurs de moins de 30 ans est passée de 28 % en 1994 à 22 % en 2002 et passe sous les 20 % en 2006. En France, près d'une création sur trois était le fait d'un jeune créateur en 1994 et seulement une sur cinq en 2002 comme en 2006.

L'augmentation de l'âge du créateur offre en première analyse davantage de garantie sur la pérennité des entreprises. Toutes choses égales par ailleurs, une entreprise créée par un "junior" a 35 % de chances de moins survivre à ces trois premières années qu'une entreprise dirigée par une personne de 30 à 50 ans.

Pour la génération des entreprises créées en 1998, l'augmentation de l'âge du créateur apparaissait bénéfique même pour les seniors. Il en est différemment pour la génération 2002 qui montre des limites aux avantages du vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'entreprises. En effet, toutes choses égales par ailleurs, un créateur senior a 10 % de chances de moins d'être à la tête de sa création au bout de trois ans qu'un créateur de 30 à 49 ans. "Créer son emploi" est une motivation plus fréquente pour les seniors que pour les plus jeunes. Aussi, plus que les qualités intrinsèques des créateurs seniors, ce sont leurs moindres motivations à pérenniser et à développer leur entreprise sur le moyen terme qui jouent en leur défaveur.

### Baccalauréat technique<sup>1</sup>, passeport pour la réussite

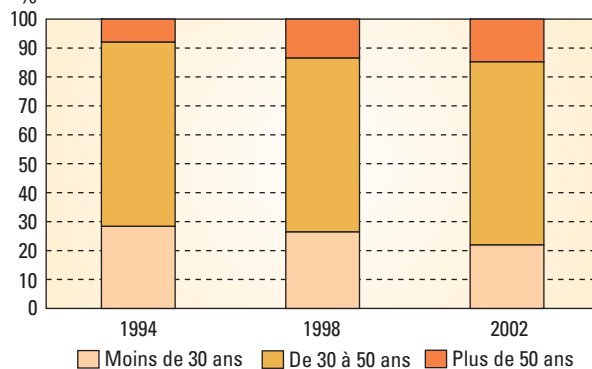
La formation initiale du créateur a une influence sur la pérennité à trois ans de l'entreprise.

Ainsi, les entreprises créées par un titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont les plus fréquentes à être toujours présentes trois ans plus tard. Toutes choses égales par ailleurs, les chances de survie de l'entreprise sont augmentées de 60 % par rapport à un créateur sans formation initiale.

Il n'est toutefois pas nécessaire de disposer d'une formation initiale très longue pour créer son entreprise avec de bonnes chances de réussite : les créateurs titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technique réussissent presque aussi bien, leurs entre-

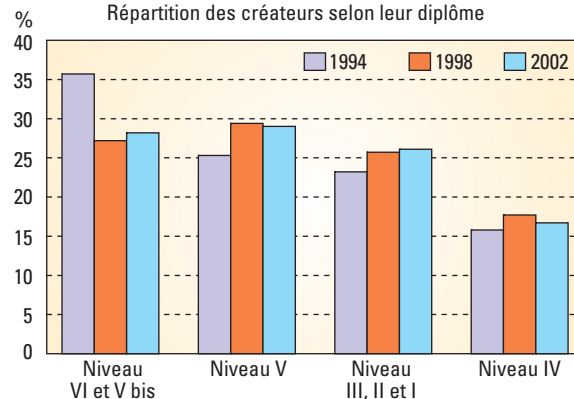
prises gagnent 50 % en espérance de vie à trois ans sur ceux qui n'ont pas de diplôme. Un peu en retrait, le CAP ou BEP et le baccalauréat général préparent peut-être moins bien à la direction d'une entreprise : les chances de survie ne sont augmentées, dans ce cas, que de 20 %. Par rapport à la génération des entreprises créées en 1998, le lien entre le diplôme du créateur et la pérennité de l'entreprise s'est renforcé. D'une part, les créateurs n'ayant pas au moins un CAP réussissent moins fréquemment à maintenir leur activité au moins trois ans au contraire des autres. D'autre part, le baccalauréat technique ou professionnel se distingue du baccalauréat général ce qui n'était pas le cas en 1998.

**Vieillessement des créateurs d'entreprises**  
Âge du créateur à la mise en place du projet



Source : Insee, Sine vagues 1994, 1998, 2002

**De moins en moins de sans diplôme parmi les créateurs**  
Répartition des créateurs selon leur diplôme



Source : Insee, Sine vagues 1994, 1998, 2002

<sup>1</sup>Baccalauréat professionnel ou technologique.



## PROFIL DU CRÉATEUR

À l'exception de la baisse du nombre des créateurs d'entreprises n'ayant pas au moins un CAP entre 1994 et 1998, le niveau de formation des créateurs d'entreprises a peu évolué. Les titulaires d'un CAP ou BEP sont les plus représentés et concernent environ 30 % des entrepreneurs. Les diplômes supérieurs au baccalauréat suivent, un créateur sur quatre en est titulaire. Les créateurs picards sont un peu moins formés que leurs homologues des autres régions, à l'image de l'ensemble de la population.

### L'expérience professionnelle, atout pour le créateur

En 2002, la moitié des créateurs d'entreprises avaient un emploi avant de créer leur entreprise, soit 15 points de plus qu'en 1994. Cette évolution est surtout sensible parmi les créations pures. La part des créateurs chômeurs avant la mise en place du projet a nettement diminué, en particulier les chômeurs inscrits depuis moins d'un an.

Parmi les créateurs qui avaient un emploi avant la mise en place du projet, la catégorie la plus représentée est celle des employés. Cependant, cette catégorie a de plus en plus tendance à créer sous forme de reprise. En revanche, les ouvriers créent plus fréquemment une nouvelle entreprise, ils représentent, par ailleurs, une part croissante des créateurs. La participation des cadres à la création d'entreprises diminue, tant parmi les nouvelles créations que parmi les reprises, passant de 21 % en 1994 à 14 % en 2002.

La proximité du dernier emploi du créateur avant la création apparaît comme un facteur favorisant la pérennité de l'entreprise. Toutes choses égales par ailleurs, les entreprises créées par un chômeur ou un inactif ont des chances de survie à trois ans de 10 à 15 % inférieures à celles des créateurs qui avaient un emploi. Depuis 1998, les chances de réussite des créateurs arrivant du chômage tendent toutefois à se rapprocher des créateurs qui avaient un emploi.

Comme pour l'âge, l'expérience du créateur améliore les perspectives de leurs projets : après trois années d'exercice, trois quarts des créateurs ayant dix ans d'expérience dans le secteur d'activité de l'entreprise qu'ils créent, dirigent toujours leur entreprise, ce qui représente cinq points de plus que les créateurs moins expérimentés et dix points de plus que ceux qui ont une expérience dans un autre secteur d'activité.

### De plus en plus d'actifs deviennent dirigeants d'entreprises

Répartition des créateurs selon le type d'activité, l'emploi avant la création en %

	1994	1998	2002
<b>Activité antérieure à la création (%)</b>			
En activité	36,8	43,4	52,9
Au chômage	54,2	43,4	33,8
Inactif	9,0	13,2	13,3
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Emploi initial</b>			
Ouvriers	22,9	23,4	26,8
Employés	37,3	38,5	37,7
Professions intermédiaires	11,7	13,2	11,6
Agents de maîtrise	7,0	7,7	9,6
Cadres	21,1	17,2	14,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, *Sine vagues 1994, 1998, 2002*

### De la rotation des entreprises commerciales à la pérennité des reprises dans l'industrie

Indépendamment des qualités propres de son créateur, les caractéristiques de l'entreprise sont de nature à favoriser ou non sa capacité à maintenir son activité au fil des années. Le secteur d'activité et le capital investi sont parmi les facteurs les plus influents.

Les entreprises commerciales, qui représentent la moitié des créations, offrent le moins de stabilité dans le temps. À l'opposé, les secteurs de l'industrie et des services aux entreprises présentent le plus de stabilité : les chances de survie à trois ans des entreprises sont augmentées de moitié par rapport au secteur commercial. Facteur auquel vient s'ajouter la plus grande résistance au temps des entreprises reprises, cas plus fréquent dans l'industrie que dans le commerce.

En contrepartie, les entreprises commerciales demandent souvent un investissement au démarrage plus important que les activités de services. Le montant de cet investissement est dans une certaine mesure un gage de pérennité de la nouvelle entreprise : entre deux projets de même nature, mais dont l'un demande un capital de départ double de l'autre, la probabilité de survie à trois ans du projet le plus important est de 15 % supérieure à celle du projet le plus petit.



# Les aides à la création d'entreprises

**Soutien à la création d'entreprises, les aides financières ont bénéficié en Picardie, à une part plus importante d'entreprises qu'en France : 37 % des créateurs en ont bénéficié, soit 8 points de plus qu'en France. L'aide la plus répandue est l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise et ces derniers représentent les deux tiers des entrepreneurs aidés, soit 10 points de plus que leur part en France. Les chances de survie à 3 ans des entreprises aidées sont de 7 % supérieures à celles d'une entreprise créée sans aide. Le gain de survie est encore plus élevé quand le créateur était au chômage avant la création de l'entreprise. Si les aides financières facilitent le démarrage des nouvelles entreprises, la formation et le conseil accompagnent le développement de l'entreprise en termes de chiffre d'affaires et d'emploi.**

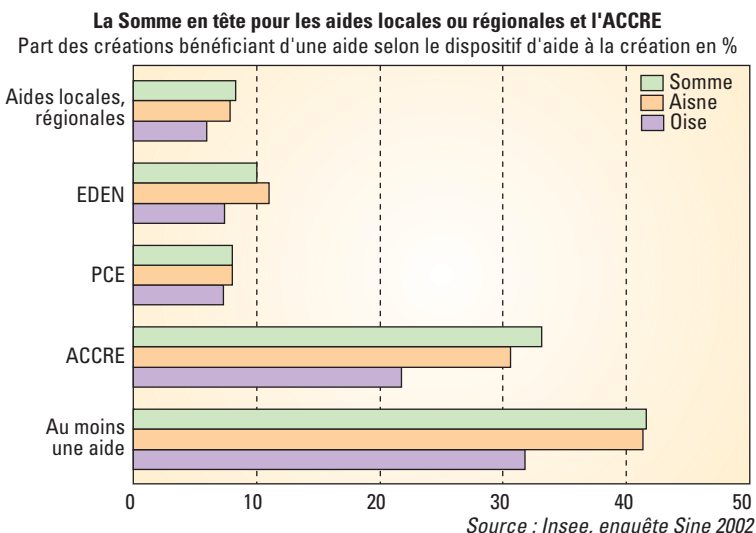
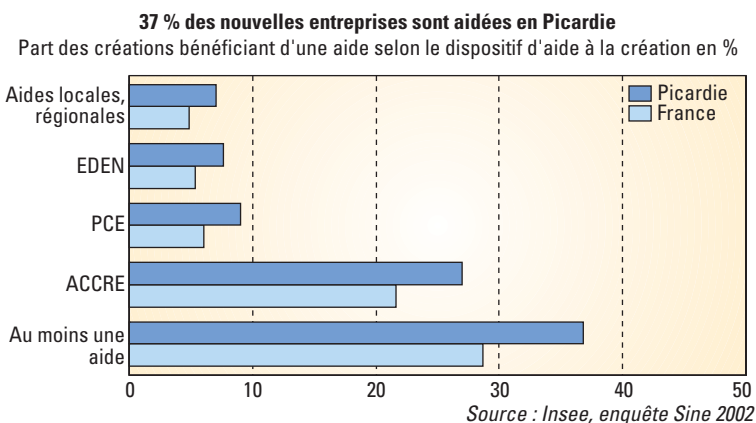
Mises en place par les pouvoirs publics, les aides financières sont un des leviers essentiels de la politique de soutien à la création d'entreprises. En 2002, 37 % des entreprises picardes créées ont bénéficié d'au moins une aide financière, soit 8 points de plus que dans l'ensemble du pays. Cet écart était du même ordre en 1994 et 1998.

Le moindre dynamisme de la création d'entreprises en Picardie n'explique pas un écart aussi important : en 2002, en supposant une enveloppe d'aides inchangée et à dynamique de création semblable à celle de la France, la part des entreprises aidées en Picardie serait encore 3 points supérieurs à la moyenne nationale.

## Des créations plus souvent soutenues par des aides qu'en France

Cette spécificité n'est pas l'apanage d'un département mais de l'ensemble de la région : 41 % des créations dans l'Aisne et la Somme et 32 % dans l'Oise ont été soutenues par une aide au financement ou exonération de charges. Dans les trois départements, cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (29 %).

La structure des entreprises créées en Picardie n'est pas à l'origine du recours plus important aux aides à la création. Pour une création dans un même secteur d'activité, un créateur d'entreprises en Picardie avait, en 2002, 50 % de chances de plus de bénéfi-





## AIDES

cier d'au moins une aide qu'un créateur présentant le même profil<sup>1</sup> dans le reste du pays.

### L'ACCRE : l'aide à la création la plus répandue

Parmi les aides à la création d'entreprises, l'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises (ACCRE) est la plus fréquemment versée, en Picardie comme en France : elle bénéficie à trois entreprises aidées sur quatre. En plus des exonérations de charges sociales et du maintien des indemnités chômage les premiers mois de l'ouverture de l'entreprise, cette forme d'aide prévoit formation et accompagnement par l'intermédiaire des chèques conseils.

Cette aide accompagne 62 % des créateurs d'entreprises qui étaient au chômage, 10 points de plus qu'en France. Dans la

Somme, plus de trois anciens chômeurs sur quatre et deux sur trois dans l'Aisne l'ont perçue, dans l'Oise seulement un sur deux en a bénéficié. Ces disparités géographiques sont hors de proportion avec la contribution des chômeurs à la création d'entreprises : de 33,8 % dans l'Oise à 34,8 dans l'Aisne, ordre identique à celui des taux de chômage.

### L'EDEN : les jeunes au premier plan

L'Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles, avance remboursable sans intérêt et compatible avec les chèques conseils, est utilisé par une entreprise aidée sur cinq.

En 2002, ce dispositif a accompagné de 7 à 8 % des créateurs d'entreprises de chacun des départements picards, contre 5 % en moyenne nationale. Initialement créées pour aider les jeunes créateurs, la moitié de ces avances sont accordées à des créateurs de moins de 30 ans. Tous les jeunes créateurs n'y ont pas recours, mais comme pour les autres aides, les Picards sont relativement plus nombreux à en bénéficier : en 2002, 16 % des créateurs picards de moins de 30 ans ont eu une avance de ce type, 4 points de plus que la moyenne nationale.

### Le PCE : une ouverture financière pour près d'un créateur picard sur dix

Le prêt à la création d'entreprises s'adresse à toutes les entreprises, n'ayant pas encore bénéficié d'un prêt bancaire remboursable sur une période de deux ans ou plus. Comme les autres dispositifs d'aide à la création, le recours au PCE est plus fréquent en Picardie qu'en France : 9 % des créateurs picards ont financé au moins en partie leur projet grâce à cette aide contre 5 % en moyenne nationale. Le PCE s'adresse principalement à des projets demandant des financements importants, ce qui explique en partie l'écart entre la région et la France. Cette même raison explique une plus forte diffusion du PCE dans la Somme et dans l'Aisne (plus de 10 %) que dans l'Oise (7 %) où les nouvelles entreprises ont nécessité des financements moins élevés.

### Les subventions et exonérations à l'unisson des autres formes d'aides

Alors que les dispositifs d'aides précédents sont mis en place à l'échelle nationale, les subventions et exonérations sont d'initiatives locales ou régionales sous forme de primes, prêts ou avances. Comme pour les

<sup>1</sup>Même sexe, groupe d'âge, activité antérieure, niveau de formation initiale.

#### Les mesures d'aide à la création d'entreprises

**L'ACCRE (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises)** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, cette aide consiste en une exonération de charges sociales pendant un an. Instaurée en 1994, elle consistait alors en une aide forfaitaire.

**L'EDEN (Encouragement au développement d'entreprises nouvelles)** : mis en place en 1999, ce dispositif s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans remplissant les conditions d'embauche dans le cadre des « nouveaux services emplois jeunes », aux titulaires de minima sociaux et aux salariés repreneurs de leur entreprise en difficulté. Il comprend une prime d'État remboursable et des exonérations de charges sociales. L'aide est modulée en fonction des caractéristiques financières du projet. En septembre 2001, les avances remboursables de l'EDEN ont été transformées en primes. Depuis février 2002, l'UNEDIC accepte que les aides ACCRE et EDEN soient cumulées aux autres aides accordées aux chômeurs créant une entreprise.

**Le PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi)** : ce dispositif a été mis en place à partir du second semestre 2001 et n'est monté en régime que progressivement. Il contient plusieurs mesures favorables à la création d'entreprises. Depuis juillet 2001, le créateur a la possibilité de cumuler les revenus issus de son activité avec son allocation chômage durant 18 mois au plus (sous conditions de revenus). En cas de faillite de l'entreprise, il a droit aux allocations chômage pour une durée de 3 ans maximum après la perte de l'emploi salarié précédant la création.

**La loi pour l'initiative économique**, dite « Loi Dutreil » a été publiée au J.O. du 5 août 2003. Elle comprend cinq volets pour simplifier et encourager la création d'entreprises.

**Simplifier la création d'entreprises** : la loi ne fixe plus de minimum pour le capital social des SARL, qui peut être déterminé librement par les associés. Les procédures administratives sont allégées ;

**Faciliter la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur** : le salarié qui crée une entreprise peut conserver son emploi salarié durant un an ou recourir à un congé durant lequel son contrat de travail est suspendu. Pendant un an, il est exonéré des cotisations sociales dues au titre de sa nouvelle activité d'entrepreneur ;

**Financer l'initiative économique** : création de fonds d'investissement de proximité dans le capital des entreprises créées et déductions fiscales pour les personnes investissant dans ces fonds ou réalisant des apports en espèces au capital des sociétés nouvelles ;

**Permettre l'accompagnement social des projets** : différé pour le paiement des cotisations, extension du dispositif Eden aux demandeurs d'emploi de plus de 50 ans ;

**Favoriser le développement et la transmission de l'entreprise** : exonération sur les plus-values dans certaines conditions, exonération des droits de mutation pour les donations réalisées au profit des salariés de l'entreprise.

Un deuxième projet de loi pour l'initiative économique a été présenté au Conseil des ministres le 17 mars 2004. Ce projet comprend quatre orientations : améliorer le *statut et la protection de l'entrepreneur et de son conjoint*, en créant notamment pour l'entrepreneur une assurance perte d'activité, proche de l'assurance chômage ; *lancer un plan en faveur de la reprise d'entreprises* par des mesures fiscales et la mise en place d'un dispositif de tutorat ; *définir un statut pour les petites entreprises personnelles* et *améliorer l'accès au crédit et au financement*.

Source : Insee



dispositifs nationaux, ces aides sont plus fréquentes dans les créations en Picardie (7 % des créateurs) qu'en France (5 %).

La répartition de ces aides privilégie un peu les jeunes, les anciens chômeurs et les créations d'entreprises nouvelles aussi bien en Picardie que dans le reste du pays. Dans tous les cas, la part des créateurs picards aidés est de l'ordre de deux points supérieure à l'ensemble de la France.

## Une pérennité accrue des entreprises aidées créées par les chômeurs

Les aides financières sont un coup de pouce pour favoriser le démarrage de l'entreprise, mais l'enjeu économique porte sur la pérennité de celle-ci : 72 % des entreprises aidées en 2002, sont encore actives trois ans après leur création, c'est-à-dire 4 % de plus que les entreprises non aidées. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les entreprises aidées concentrent des facteurs structurels de fragilité. Par exemple, l'antériorité de chômage du créateur ou la petite taille de l'entreprise sont deux facteurs qui jouent en défaveur de la pérennité de la nouvelle entité. Toutes choses égales par ailleurs, la survie à trois ans d'une entreprise aidée est de l'ordre de 7 % supérieure à celle d'une entreprise créée sans aide financière, écart du même ordre dans la région et dans l'ensemble du pays.

L'activité professionnelle antérieure du créateur module le gain de survie à trois ans entre les entreprises aidées et celles qui ne le sont pas. Le gain est de 13 points quand le nouvel entrepreneur était au chômage. Il est moitié moindre si le nouveau dirigeant n'avait pas d'activité professionnelle. Dans le cas d'un créateur qui avait un emploi, la différence n'est que de 5 points. Ces deux derniers écarts s'expliquent par une structure plus solide des entreprises aidées. En revanche, à situation similaire, les chances de survie d'une entreprise créée par un chômeur sont accrues de 16 % quand elle bénéficie d'au moins une aide à la création.

## Chiffre d'affaires et emplois : des résultats plus favorables pour les entreprises aidées

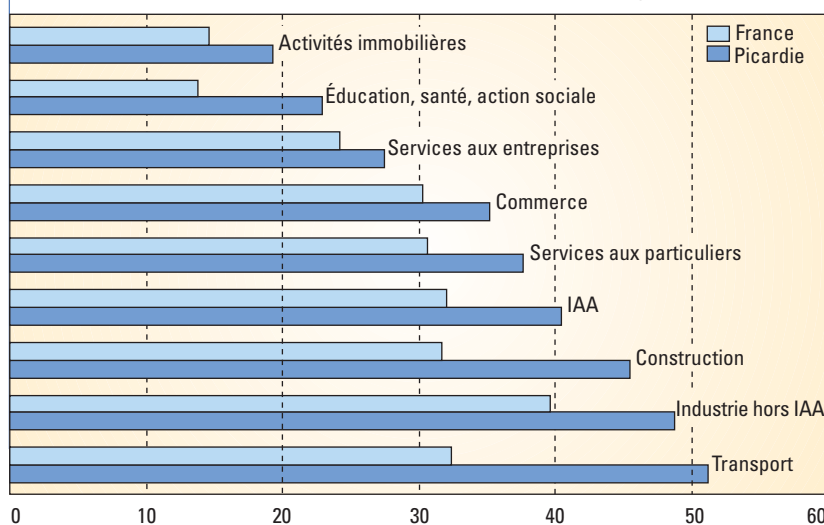
Parmi les entreprises qui ont passé le cap des trois premières années, la part des entreprises aidées dont le chiffre d'affaires a augmenté, est supérieure de 7 points à celle des entreprises non aidées. Cet écart est plus important que celui de la France. Les entreprises picardes aidées se distinguent aussi

### Deux situations particulières

La majorité des 39 entreprises de transport créées en 2002 dans la région ont eu recours à une aide à la création. Ce secteur arrive en tête pour la part des entreprises aidées, devant l'industrie et la construction (46 %). Cette situation est toutefois purement conjoncturelle, en raison du montant relativement élevé des investissements qui a justifié le recours au PCE pour quelques entreprises.

Encore plus à la marge, car elles ne représentent que 4 % des créations, les entreprises rachetées par un de leurs salariés se distinguent aussi en Picardie : 44 % de ces reprises bénéficient d'une aide, deux fois plus que la moyenne nationale. Cette proportion apparaît d'autant plus élevée qu'il s'agit de reprises d'entreprises le plus souvent dans les secteurs du commerce ou des services aux particuliers, caractéristiques qui tendent à amortir le recours aux aides.

**En 2002, le secteur du transport picard a fortement recouru aux aides à la création**  
Part des créations aidées selon le secteur d'activité de l'entreprise en %



Source : Insee, enquête Sine 2002

du reste du pays pour la progression de leurs emplois en trois ans : le nombre de salariés a augmenté de 0,6 emploi en moyenne contre 0,5 pour les entreprises non aidées, au niveau national ces chiffres sont quasiment inversés, les entreprises aidées n'enregistrent pas tout à fait 0,5 emploi.

## L'accompagnement va au-delà du simple soutien financier

Si les aides financières facilitent la création de l'entreprise, la relation avec la situation économique de ces entreprises trois ans après n'est pas directe comme elle peut l'être pour des entreprises bénéficiant d'un soutien continu (couveuses ou pépinières).

Les dispositifs d'aides à la création ne se limitent pas tous à un soutien financier, certains s'accompagnent d'actions de conseil ou de formation, parfois obligatoires. Ces opérations sont susceptibles de renforcer la motivation et la capacité des chefs d'entreprises à entretenir et développer l'activité économique de leur projet. Plus de 55 % des



# AIDES

entrepreneurs aidés financièrement ont reçu une formation alors que 27 % des créateurs non aidés en ont suivi une. La Picardie se distingue de la France où moins de 45 % des créateurs aidés financièrement ont suivi une formation, écart qui s'explique essentiellement par la forte diffusion de l'aide aux chômeurs créateurs qui comprend la formation du futur chef d'entreprise.

Les quelques 38 % de nouvelles entreprises dirigées par une personne qui a suivi une formation, affichent une résistance à leurs premières années plus élevée que les autres. En termes de taux de survie, le gain est moindre que celui observé pour les aides financières, cependant à situation comparable, la survie des entreprises à trois ans augmente de 13 % quand le créateur a suivi une formation de sa propre initiative et du double quand cette formation est imposée.

## Les conseils des spécialistes de la création utiles aux créateurs picards

En marge de la formation proprement dite, la plupart des entrepreneurs reçoivent des conseils avant la mise en place de leur projet, soit de leur entourage, qu'il soit personnel ou professionnel, soit d'un organisme spécialisé. En Picardie, les entrepreneurs ont reçu plus souvent des conseils d'un organisme spécialisé dans la création et ont jugé ces conseils plus utiles que ceux reçus par l'entourage professionnel, au contraire du

sentiment national. Ceci peut en partie s'expliquer par une moindre expérience préalable des créateurs picards dans le monde entrepreneurial.

## Développement de l'entreprise et formation en partie liés

Le recours à la formation des jeunes entreprises ne s'arrête pas au moment de la création. Un tiers des chefs d'entreprises ayant suivi une formation avant la mise en place du projet, engage au moins une action de formation dans les années suivantes.

En Picardie comme en France, un quart des chefs d'entreprises créées en 2002 ont eu recours à une ou plusieurs séances de formation entre 2003 et 2005. Parmi celles-ci, 63 % des unités de production ont accru leur chiffre d'affaires contre 43 % pour les entreprises qui n'ont pas engagé de formation.

Cette relation entre le développement de l'entreprise et la formation s'affirme non seulement en matière de chiffre d'affaires mais aussi en termes d'emploi. L'emploi a progressé dans près de 40 % des entreprises dont le chef ou un de ses proches a suivi une formation contre 25 % pour les autres.

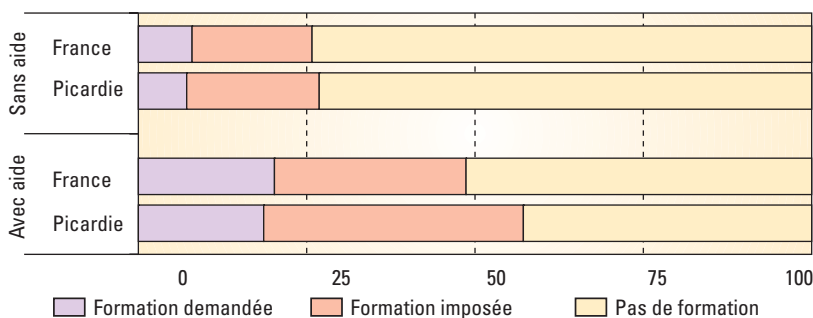
Plus généralement, les actions de formation sont plus souvent engagées par les créateurs qui veulent développer leur activité : les chefs d'entreprises qui ont suivi une formation depuis la mise en place de leur entreprise pensent plus fréquemment qu'avec les moyens dont ils disposent, leur clientèle va beaucoup s'accroître.

## Une jeune entreprise sur trois en délicatesse avec sa trésorerie

Plus d'une entreprise sur deux déclare avoir eu des problèmes depuis sa création. Les plus fréquents sont d'ordre financier et commercial.

En Picardie comme en France, près d'un tiers des entreprises déclare avoir eu souvent des problèmes de trésorerie, qu'elles soient aidées ou non. Ces problèmes sont principalement dus aux délais, retards ou

**Deux fois plus de créateurs formés quand ils bénéficient d'aide à la création**  
Répartition des créateurs aidés et non aidés selon qu'ils aient ou non suivi une formation en %



Source : Insee, enquête Sine 2002

## Les entreprises aidées ont mieux résisté aux premières années d'activité

Situation préalable des créateurs picards	Répartition des créations (%)			Taux de survie à 3 ans (%)		
	Ensemble	Entreprises aidées	Entreprises sans aide	Ensemble	Entreprises aidées	Entreprises sans aide
Actifs	53	27	68	72	76	71
Chômeurs de moins d'un an	19	37	9	69	72	62
Chômeurs de plus d'un an	15	28	7	64	69	53
Inactifs	13	8	16	63	69	62
Total	100	100	100	69	72	68

Source : Insee, enquête Sine 2002



défauts de paiement des clients. En cas d'absence de trésorerie, l'entreprise peut opter pour trois stratégies, qui peuvent se compléter l'une l'autre : payer le plus tard possible les fournisseurs, injecter du capital ou avoir recours à des découverts bancaires. Ainsi, pour gérer leurs besoins de trésorerie, les entreprises picardes, créées en 2002, ont recours aux découverts bancaires (30 %), à des ressources personnelles (20 %), à une augmentation de capital (20 %) ainsi qu'à l'augmentation des délais de paiement aux fournisseurs (16 %). Cette dernière solution fragilise l'entreprise et rend les partenaires, fournisseurs comme clients, plus méfiants.

Les jeunes entreprises ont également des problèmes financiers à cause de difficultés d'accès au crédit dues quelquefois à un endettement déjà trop élevé.

## Des difficultés plus souvent commerciales que financières

Alors qu'une jeune entreprise sur trois affronte des problèmes financiers, les difficultés commerciales préoccupent deux fois plus de créateurs. Ces deux problèmes sont liés, les problèmes économiques prolongent généralement les difficultés commerciales.

Dans la région comme en France, près de 2/3 des entreprises, qu'elles soient sous-traitantes ou non, ont connu des modifications importantes du volume de leur clientèle ou de la concurrence à laquelle l'entreprise est confrontée. Parmi les actions commerciales mises en œuvre, un quart des unités de production ont eu recours à un démarchage et près d'une entreprise sur cinq à un effort publicitaire important.

Ces actions montrent la nécessité vitale pour les jeunes entreprises de se faire connaître et d'élargir le carnet d'adresses du jeune dirigeant. Dès la création, un nouvel entrepreneur sur deux considère que le démarrage de son entreprise a été facilité par des relations avec des fournisseurs, avec des clients ou avec son ancien employeur.

Les dispositifs d'aide à la création d'entreprises qui associent aux aspects financiers le soutien au futur dirigeant, améliorent probablement les chances de celui-ci de maintenir ou développer son entreprise.

L'aide financière facilite le démarrage de la nouvelle entreprise. La formation et le conseil, utiles au démarrage, accompagnent la vie de l'entreprise. Les premières années d'exercice des nouveaux dirigeants montrent un besoin continu de formation et de contacts avec les fournisseurs et clients potentiels afin de pallier la défaillance d'un client, principale cause des difficultés financières.

## Le développement de l'entreprise s'accompagne d'un besoin en formation

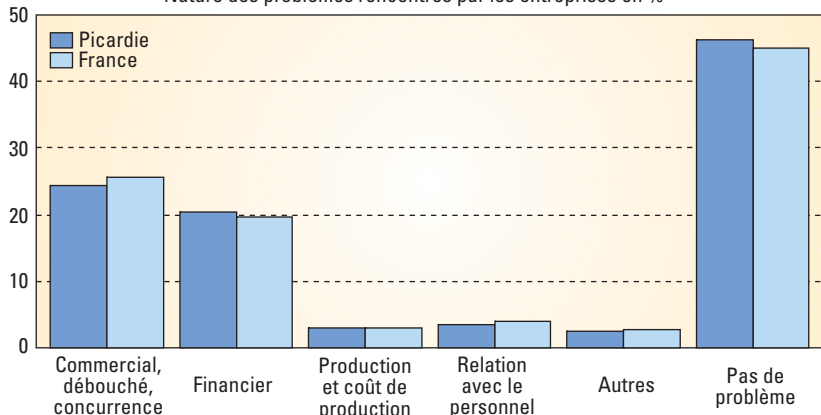
Part des entreprises en développement selon que le créateur ait ou non suivi une formation

	Augmentation du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005 (%)		Augmentation du nombre de salariés entre 2002 et 2005 (%)	
	Picardie	France	Picardie	France
Dirigeant ayant suivi une formation depuis la création	63	63	40	33
Dirigeant n'ayant pas suivi de formation depuis la création	43	46	25	23

Source : Insee, Sine 2002

## Les problèmes commerciaux devançant les soucis financiers

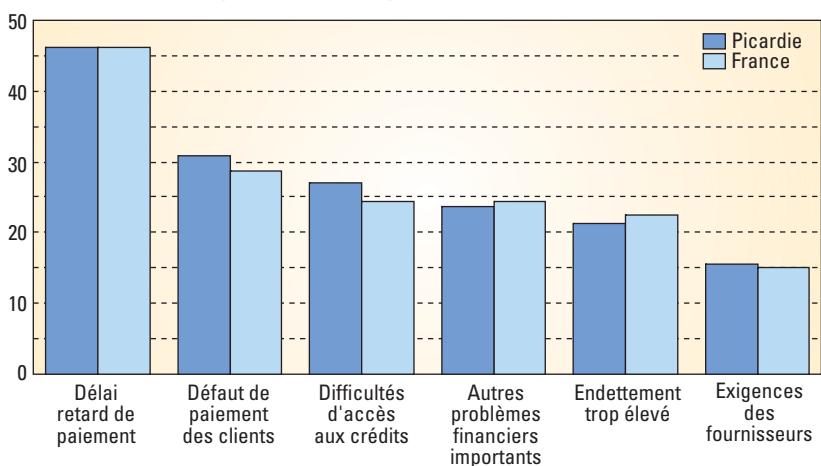
Nature des problèmes rencontrés par les entreprises en %



Source : Insee, enquête Sine 2002

## Les clients, première cause de difficultés de trésorerie

Nature des problèmes de trésorerie des jeunes entreprises qui rencontrent des problèmes financiers en %



Source : Insee, enquête Sine 2002







## Davantage de créations au sud de la région

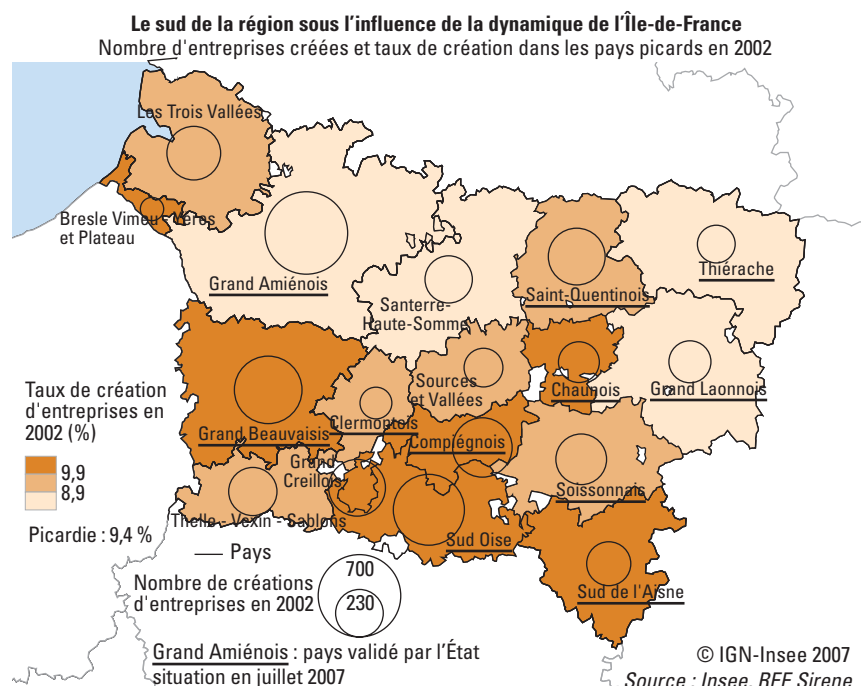
**La répartition territoriale des créations d'entreprises, influencée par la proximité de l'Île-de-France, montre un clivage nord-sud : les taux de création les plus élevés se situent dans le département de l'Oise et dans le sud et l'est de l'Aisne ; à l'inverse, la partie nord de la région affiche des taux inférieurs à la moyenne régionale.**

**Les pays de Bresle Vimeu - Yères et Plateau, du Chaunois et de la Thiérache sont les pays où la part d'entreprises ayant bénéficié d'aides est la plus importante. L'ACCRES étant l'aide la plus attribuée, ces pays sont aussi ceux où la part des créateurs venant du chômage sont les plus nombreux.**

**La survie est meilleure pour les entreprises créées en milieu rural que pour les entreprises créées dans les pôles urbains : ainsi plus des trois quarts des entreprises créées en Thiérache ou dans le Pays des Trois Vallées sont encore là 3 ans après alors que les pays du Saint-Quentinois, du Clermontois et du Sud de l'Aisne ont les plus faibles taux de survie.**

La création d'entreprises au niveau des pays picards montre une forte disparité entre le nord et le sud de la région. La proximité de l'Île-de-France est déterminante par le dynamisme tant économique que démographique qu'elle génère, véritables moteurs de la création d'entreprises. En effet, les taux de création les plus élevés sont enregistrés dans l'ensemble de l'Oise et les parties sud et est de l'Aisne. Dans ce département, les pays ayant des taux supérieurs à la moyenne picarde sont le Chaunois et le Sud de l'Aisne. Dans l'Oise, le Grand Beauvaisis, le Sud-Oise et le Compiégnois sont les pays aux plus fortes propensions entrepreneuriales. Le Grand Creillois, dont la définition n'est pas encore arrêtée, s'intègre parfaitement à cette dynamique isarienne.

À l'opposé, la partie nord de la région, constituée de la Somme ainsi que des pays Saint-Quentinois, Laonnois et de la Thiérache, affichent des taux de création inférieurs

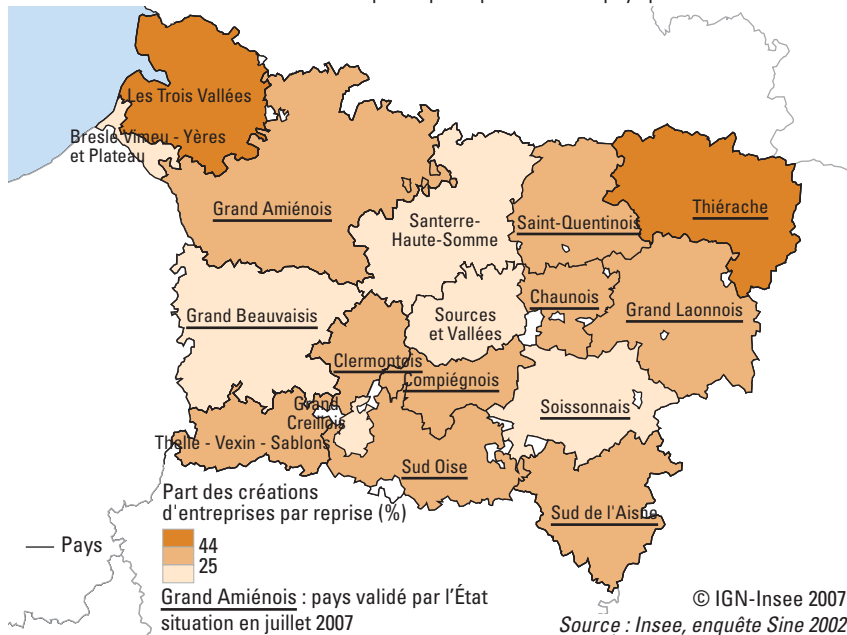




## APPROCHE TERRITORIALE

### Davantage de reprises dans les zones rurales

Part des créations d'entreprises par reprise dans les pays picards



à la moyenne picarde. Seule la Côte picarde, formée des Trois Vallées et du Vimeu, fait exception. Les taux les plus faibles sont observés en Santerre-Haute-Somme ainsi qu'en Thiérache, territoires les plus ruraux de la région. La ruralité explique en partie les différences territoriales observées puisque dans l'ensemble, les taux de création par pays sont d'autant plus faibles que la part de communes rurales est importante.

Les créations d'entreprises sont principalement concentrées dans les pays organisés autour des pôles urbains les plus importants. En effet, les pays dans lesquels le plus de projets ont vu le jour sont dans l'ordre le Grand Amiénois, le Grand Beauvaisis, le Compiégnois et le Saint-Quentinois. Parmi ces grands pôles, le Sud-Oise, qui regroupe plusieurs pôles secondaires, s'intercale à la seconde place.

Sur l'ensemble de la région, 43 % des créations se situent dans les pôles urbains, 37 % dans l'espace périurbain et seulement 20 % dans les communes rurales.

### À la campagne, plus souvent des reprises

Dans cette région moins créatrice d'entreprises qu'en moyenne nationale, les entrepreneurs sont plus fréquemment enclins à la reprise d'entreprises. La ruralité de la région contribue à expliquer ce phénomène. En effet, la part des reprises parmi les entreprises enquêtées est plus élevée dans les communes rurales (33,4 %) que dans l'ensemble des communes sous influence urbaine (25,6 %). En Thiérache (51 %) et dans Les Trois Vallées (44 %) la part des reprises est très largement supérieure à la moyenne régionale. Les reprises au sein de ces deux pays sont favorisées par l'importance des commerces et des services de proximité, en raison du développement du tourisme dans Les Trois Vallées et du faible développement des autres secteurs d'activité en Thiérache.

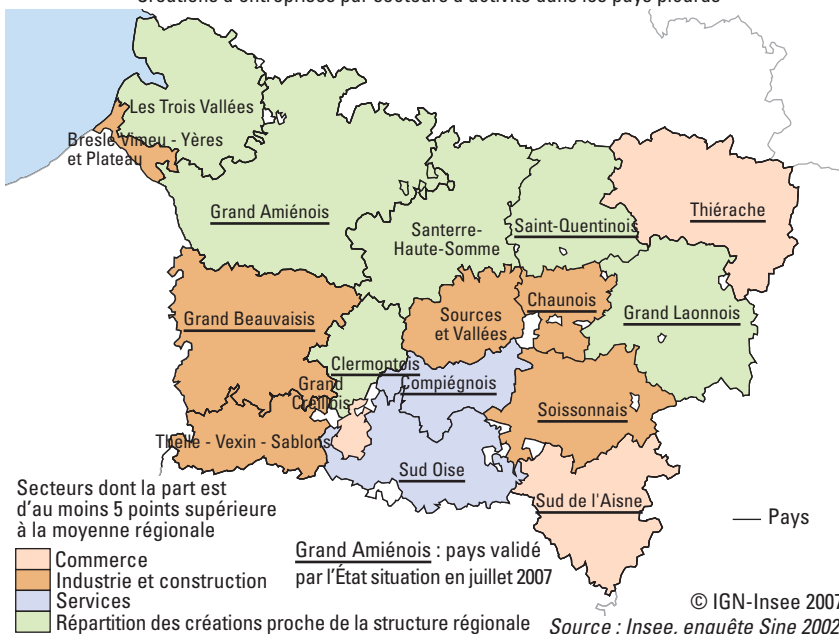
### Des créations orientées vers les secteurs liés aux dynamiques des pays

La Thiérache et le Sud de l'Aisne affichent une surreprésentation des créations dans le secteur du commerce pour des raisons différentes : le premier est orienté vers le commerce de détail en lien avec sa forte ruralité, le second dispose d'un secteur du commerce de gros plus représenté qu'en moyenne régionale.

Le pays du Sud-Oise et le Compiégnois voient leurs créations d'entreprises fortement dirigées vers les services, tout particulière-

### Les spécificités sectorielles des créations d'entreprises dans les pays

Créations d'entreprises par secteurs d'activité dans les pays picards





## APPROCHE TERRITORIALE

ment les services aux entreprises notamment en rapport avec la présence d'industries des biens intermédiaires.

L'industrie et la construction sont les secteurs privilégiés par les créateurs dans les pays du Soissonnais, Chaunois, Sources et Vallées, Grand Beauvais, Thelle-Vexin-Sablons et le Vimeu. Ces choix s'expliquent par une industrie traditionnelle ou plus récente bien implantée et des arrivées importantes de population en provenance de l'Île-de-France.

Dans les autres pays, la répartition sectorielle des créations d'entreprises est conforme à celle de la région.

### Une influence des territoires sur le profil des créateurs

En Picardie, la participation féminine à la création d'entreprises est plus élevée qu'en moyenne nationale (33,5 % contre 29,9 %). La Thiérache et le Grand Amiénois sont les pays où l'on trouve, en proportion, le plus de créatrices d'entreprises. En raison d'une tendance plus marquée chez les femmes à reprendre des entreprises, on les rencontre plus fréquemment dans les pays où les reprises sont nombreuses et où le tertiaire est bien développé puisqu'elles ont tendance, plus que les hommes, à s'orienter vers ce secteur d'activité.

### De jeunes créateurs dans la majorité des pays

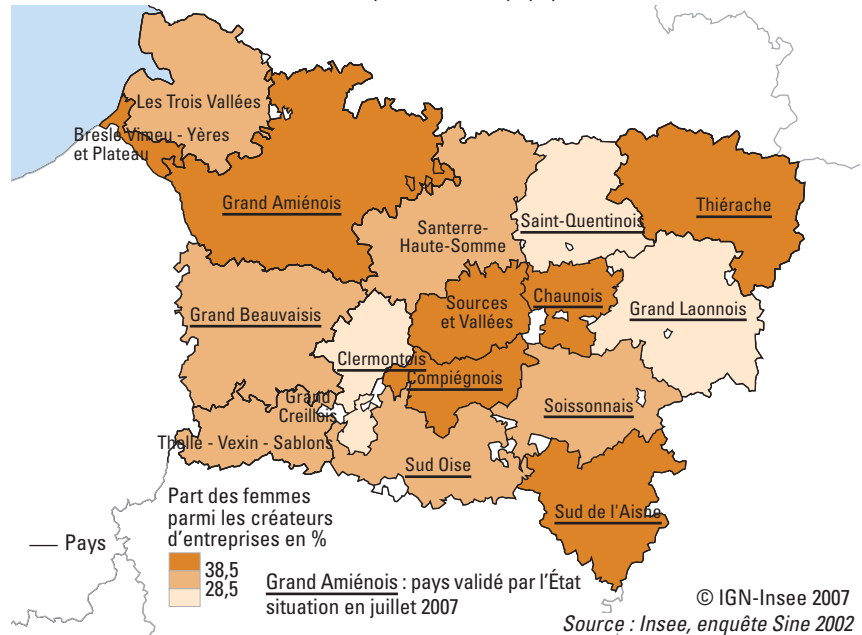
L'âge moyen du créateur picard est de 38 ans, soit un an de moins que dans l'ensemble de la France. Une forte présence de jeunes créateurs (moins de 25 ans) est favorisée par une sortie plus précoce du système scolaire. Le Clermontois, le Grand Laonnois et la Thiérache cumulent une faible part de créateurs seniors et une moyenne d'âge inférieure à 37 ans. À l'autre extrême, dans le Sud de l'Aisne, Les Trois Vallées et le Vimeu, la part des jeunes créateurs est moins élevée que la moyenne régionale.

Le Sud-Oise est le seul pays dont la moyenne d'âge des créateurs est supérieure à celle de la France, en raison d'une proportion élevée de créateurs de plus de 50 ans.

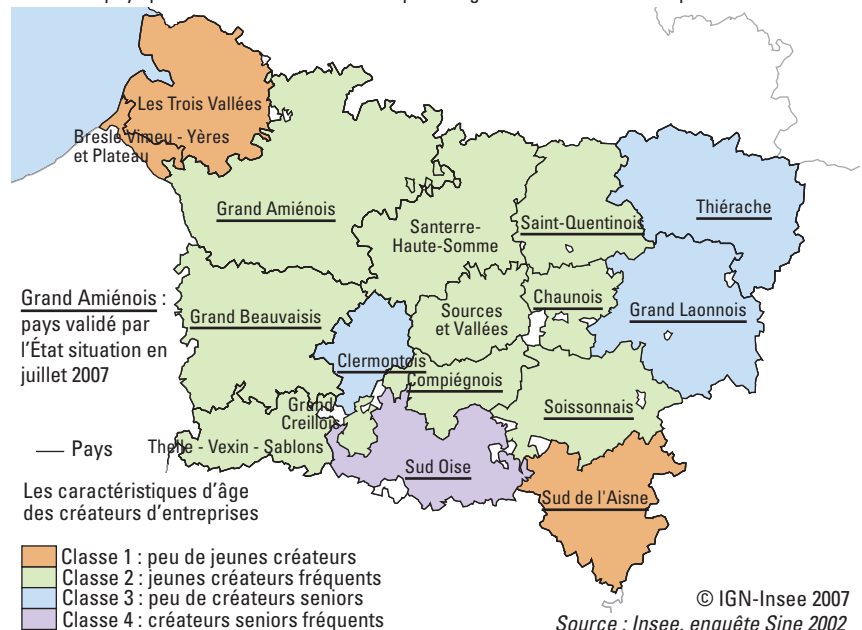
### Des aides à la création liées à des situations antérieures de chômage

En Picardie, l'aide à la création d'entreprises est plus élevée qu'en moyenne nationale. L'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises (ACCRE) est de

**Davantage de créatrices là où les reprises sont nombreuses**  
Les créatrices d'entreprises dans les pays picards en 2002



**Peu de jeunes créateurs dans Les Trois Vallées, dans le Vimeu et le Sud de L'Aisne**  
Les pays picards selon les caractéristiques d'âge des créateurs d'entreprises en 2002

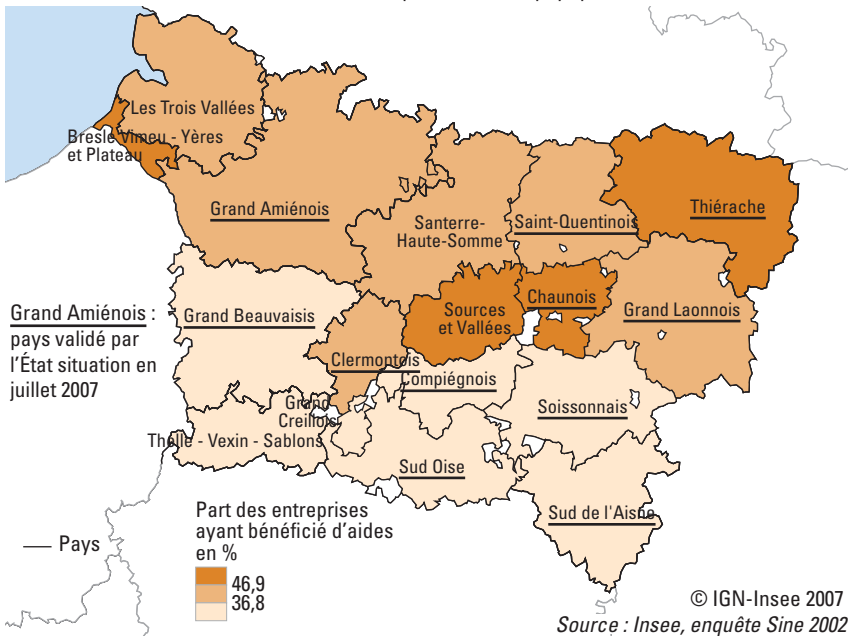




## APPROCHE TERRITORIALE

### Des similitudes entre la répartition territoriale des aides et la proportion de créateurs venant du chômage

Les aides à la création d'entreprises dans les pays picards en 2002



loin la plus fréquemment attribuée : les pays où la part d'entreprises ayant bénéficié d'aides à la création est la plus élevée sont aussi ceux où la part des créateurs venant du chômage est la plus importante. On trouve en tête le pays de Bresle Vimeu-Yères et Plateau, le Chaunois et la Thiérache.

Comme pour les aides, la répartition des créateurs issus du chômage rappelle la carte du chômage par zone d'emploi avec des taux plus faibles dans le Sud, moyens dans la Somme et plus élevés dans le nord de l'Aisne. Le Saint-Quentinois apparaît singulier car peu d'entrepreneurs sont d'anciens chômeurs alors que le taux de chômage sur la zone d'emploi de Saint-Quentin est le plus haut de la région et que le taux d'aides y est important.

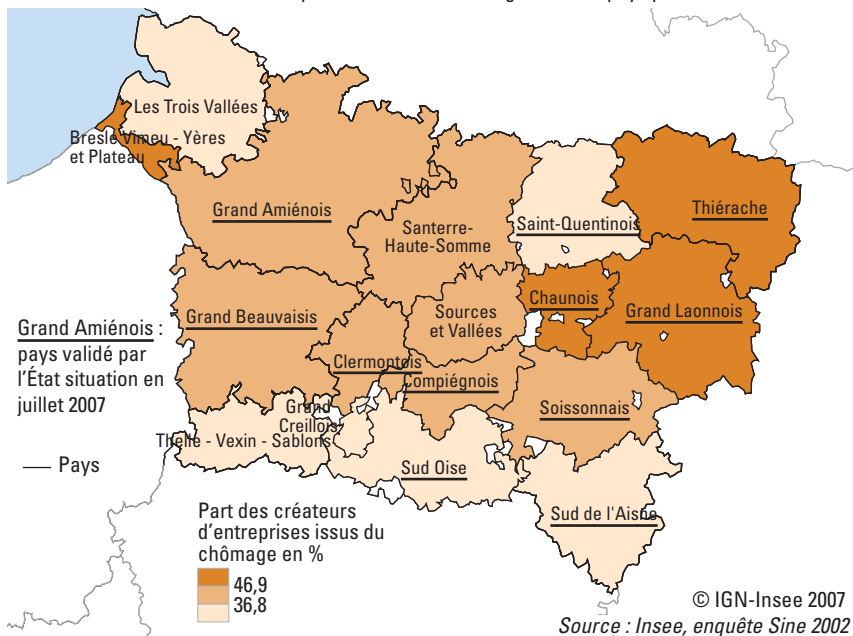
Pour la partie picarde du Pays de Bresle Vimeu-Yères et Plateau, les résultats sont atypiques (proportion d'aides et de créateurs venant du chômage importante alors que le taux de chômage est un des plus bas de la région) mais peu significatifs étant donné le faible nombre de créations.

### Une meilleure survie en milieu rural

Le taux de survie à trois ans des entreprises de Picardie créées au premier semestre 2002 est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la France, favorisé par des taux de reprise et d'aides à la création supérieurs. Au niveau des territoires picards, la survie des nouvelles entreprises est nettement plus élevée pour l'ensemble des créations implantées en communes rurales avec un taux de 73,7 % contre 64,9 % pour celles des pôles urbains. Le renouvellement du tissu productif est ainsi plus important dans les zones urbaines avec des taux de créations plus forts et des taux de survie plus faibles. Les entreprises créées en Thiérache (76,8 %) et dans Les Trois Vallées (75 %) ont de bonnes probabilités de survie à trois ans en raison de la part importante des reprises, facteur propice à la pérennité des projets entrepreneuriaux. Le Compiégnois affiche le taux de survie le plus élevé de la région (78 %) : la sous représentation du secteur du commerce joue favorablement pour la survie des nouvelles entreprises.

À l'opposé, le pays de Bresle Vimeu-Yères et Plateau, le Saint-Quentinois, le Clermontois et le Sud de l'Aisne sont les pays avec les plus faibles taux de survie de la région. À des degrés divers, la moindre propension à reprendre des entreprises, la prédominance du secteur du commerce ou la proportion im-

Part des créateurs d'entreprises venant du chômage dans les pays picards en 2002





## APPROCHE TERRITORIALE

portante de communes urbaines expliquent ces résultats.

### L'emploi salarié progresse davantage en périphérie des pôles urbains

L'emploi salarié des entreprises survivantes a progressé de près de 70 % sur l'ensemble des communes picardes. Les résultats sont plus en retrait dans les pôles urbains : +49 %, contre +73 % dans les zones périurbaines et +61 % dans les espaces ruraux.

Les pays qui connaissent les évolutions du nombre de salariés les plus favorables sont le Chaunois, le Soissonnais, le Clermontois et le Saint-Quentinois. Les créations d'emplois salariés dans les entreprises survivantes compensent les pertes dans les cessations, mais ne rattrapent pas les pertes d'emplois non salariés (dirigeants des entreprises cessées).

De manière générale, c'est dans les pôles urbains que l'érosion de l'ensemble des emplois créés par les nouvelles entreprises est la plus forte. En effet, l'emploi total généré par les créations de 2002 a décliné de près de 10 % entre 2002 et 2005 dans l'ensemble de la région et de plus de 20 % dans les pôles urbains. Le taux de survie globalement plus faible dans ces communes explique ce phénomène. Les meilleurs résultats sont enregistrés dans les communes rurales avec une quasi-stabilité de l'emploi total malgré les cessations d'entreprises.

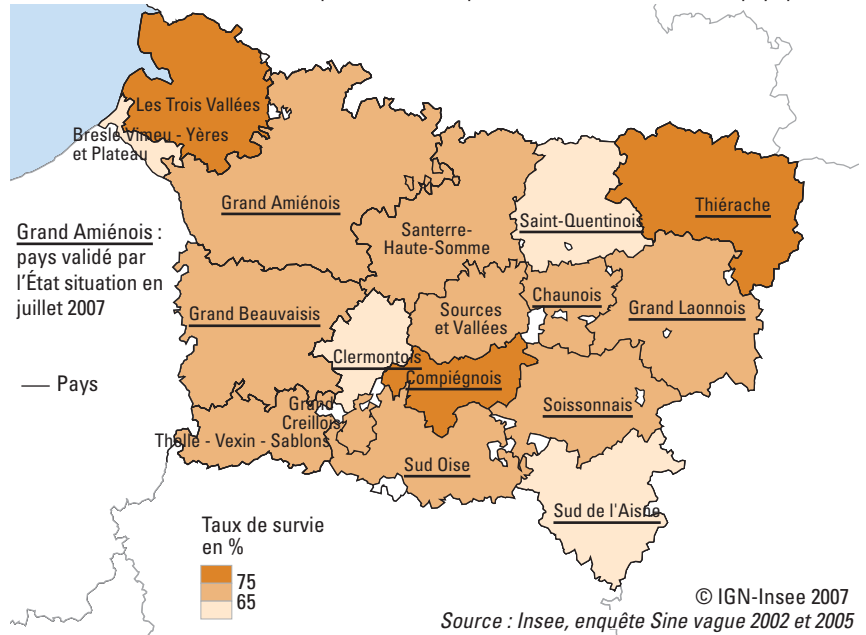
### Typologie des pays

Au regard des caractéristiques des entreprises créées, les pays picards se regroupent en six classes, dont trois regroupent plusieurs pays et trois décrivent des territoires aux comportements singuliers.

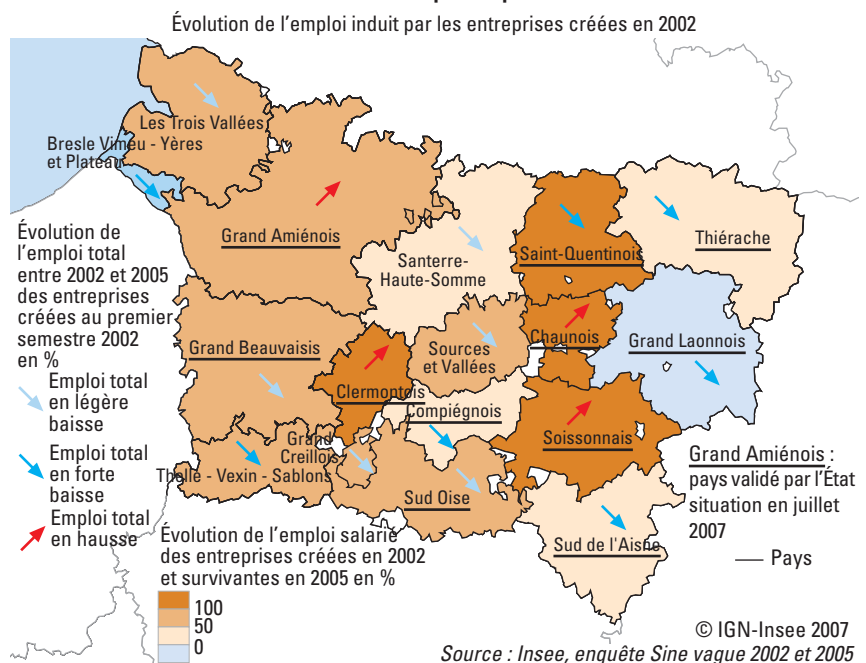
Le Grand Amiénois, les Trois Vallées et le Clermontois constituent un premier groupe de pays dans lequel les projets entrepreneuriaux se caractérisent par une taille plus importante qu'en moyenne : les effectifs y sont plus élevés et sont en augmentation sur trois ans ; les capitaux investis sont aussi supérieurs à la moyenne. Les reprises sont plus fréquentes.

Un deuxième groupe de pays comprend une grande partie de l'Oise ainsi que le Laonnois et le Saint-Quentinois. La caractéristique discriminante de la création d'entreprises dans ces zones est le moindre recours au soutien. Qu'il s'agisse de conseils, de formations ou d'aides, la part des entreprises nouvelles qui les sollicitent est peu impor-

**De bons taux de survie dans les pays picards où la part des reprises est importante**  
Taux de survie à trois ans des entreprises créées au premier semestre 2002 dans les pays picards



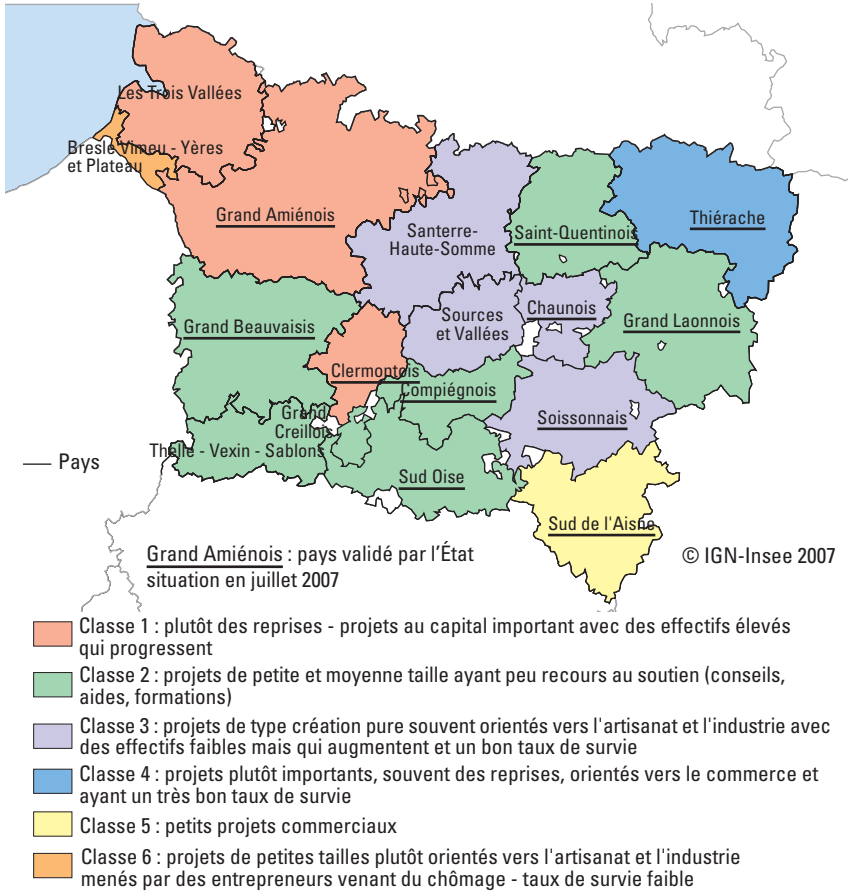
**Le Chaunois, le Saint-Quentinois, le Clermontois et le Soissonnais ont les évolutions d'emploi les plus favorables**





# APPROCHE TERRITORIALE

Typologie des pays selon le profil des entreprises créées



Source : Insee, enquête Sine 2002

tante. Les projets y sont globalement de petite ou moyenne taille.

Le troisième groupe de pays se situe au centre de la région et comprend le Santerre-Haute-Somme, Sources et Vallées, le Chaunois et le Soissonnais. On y rencontre plutôt des créations pures dans l'artisanat et le secteur de l'industrie. Ces projets de taille moyenne en termes d'investissements ont de bonnes chances de survie et des effectifs faibles au démarrage mais qui progressent.

Enfin, trois pays sont atypiques. En Thiérache les créations d'entreprises, fréquemment des reprises souvent dans le secteur commercial, ayant nécessité un capital important au départ, ont de très bonnes chances de survie à trois ans.

Dans le Sud de l'Aisne, les nouvelles entreprises sont de petite taille et principalement tournées vers le secteur du commerce.

Le pays de Bresle Vimeu - Yères et Plateau compte beaucoup de créateurs issus du chômage créant de petites entreprises dans l'industrie ou la construction. Malgré le recours plus important aux aides et à la formation, les chances de survie des entreprises sont plus faibles qu'en moyenne.

## Méthodologie Typologie

Afin de définir de façon synthétique les pays de Picardie au regard des caractéristiques principales des entreprises créées et des entrepreneurs, une analyse de type classification ascendante hiérarchique a été réalisée sur un ensemble de variables déterminantes : taille et évolution en termes d'effectifs des entreprises créées, structure sectorielle des créations, capitaux investis, recours aux diverses formes de soutien (aides, conseils, formations), survie à trois ans des entreprises, part des reprises parmi les créations, nombre de créateurs issus du chômage.



## SECTEURS D'ACTIVITÉ

# Zoom sur cinq secteurs d'activité

*En Picardie comme en France, le secteur du commerce est celui où se crée le plus grand nombre d'entreprises. Cependant, la propension à créer a été la plus forte dans le secteur des services aux entreprises.*

*Le secteur industriel se renouvelle plutôt moins que l'ensemble des autres secteurs, mais la pérennité des jeunes entreprises est forte (80 % des entreprises toujours présentes 3 ans après la création) et le secteur crée des emplois.*

*La proportion de femmes créatrices d'entreprises est la plus forte dans les services aux particuliers, secteur qui demande davantage de moyens financiers et humains au démarrage.*

*Dans le secteur de la construction, la progression en trois ans du chiffre d'affaires et des emplois des nouvelles entreprises accompagne l'accélération depuis 2003 du renouvellement des entreprises.*

Principaux indicateurs de la création d'entreprises par secteur d'activité

	Industrie	Construction	Commerce	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Autres secteurs*	Ensemble des activités	
							Picardie	France
<b>Taux de création moyen 2004 à 2006</b>	7,7	12,6	11,9	13,1	13,2	11,8	11,0	12,2
<b>Les entreprises créées</b>								
Moyens au démarrage								
supérieurs à 40 000 euros	23,3	2,9	23,1	7,7	29,1	15,0	17,9	16,2
compris entre 16 000 et 40 000 euros	20,0	10,0	15,7	11,6	21,7	12,4	15,4	13,7
inférieurs à 4 000 euros	20,8	40,5	29,8	43,5	23,5	37,9	32,3	33,3
Nombre moyen d'emplois								
au démarrage	2,4	1,9	1,8	1,5	1,9	2,1	1,8	1,9
en 2005	3,8	2,4	2,2	2,2	2,0	2,9	2,4	2,5
<b>Les créateurs</b>								
Âge moyen	38,6	36,9	39,2	39,0	37,0	37,3	38,1	38,5
Part des femmes créatrices	23,3	9,0	37,3	27,5	52,2	44,1	33,6	29,9
<b>Pérennité et développement des entreprises</b>								
Taux de survie	80,3	73,2	63,5	69,4	67,9	74,0	69,2	67,5
Part des entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé	42,1	49,7	46,8	56,3	44,5	55,4	48,7	50,7
Évolution du nombre moyen d'emplois du démarrage à 2005	1,3	0,5	0,4	0,8	0,1	0,8	0,6	0,6

\* transport, activités immobilières, éducation-santé-action sociale

Source : Insee, Sine 2002





## COMMERCE

# Des créations nombreuses dans un secteur vulnérable

Le secteur du commerce représente un quart des créations d'entreprises enregistrées dans la région en 2006. Tant en Picardie qu'en France, le commerce s'octroie la première place des secteurs d'activité pour le nombre d'entreprises créées. Toutefois, au regard du nombre d'entreprises, le secteur du commerce n'est pas le plus dynamique, son taux de création se situe deux points en dessous des activités de services et de la construction. La Picardie est en retrait d'un point par rapport à la moyenne nationale.

### Les nouvelles entreprises : un investissement relativement important et peu d'emplois

Les entreprises du commerce demandent des moyens financiers relativement importants au démarrage : 4 créateurs sur 10 ont dû collecter plus de 40 000 euros pour monter leur affaire, contre 1 sur 3 pour l'ensemble des secteurs. Par contre, les entreprises du commerce démarrent avec moins

d'emplois que les autres secteurs d'activité : en moyenne, 1,7 emploi au lieu de 1,8.

### Les créateurs : expérience et formation professionnelle

Les créateurs qui se sont lancés dans le commerce sont plus âgés que dans les autres secteurs d'activité. Leur âge moyen est de 39 ans, en raison d'une plus forte représentation des 50 ans ou plus. Les femmes créatrices sont bien représentées : quatre créateurs sur dix contre un sur trois pour l'ensemble des secteurs.

La création d'une entreprise commerciale n'exige pas une formation initiale de haut niveau : un créateur sur cinq a un diplôme supérieur au bac, six points de moins que la moyenne de toutes les activités. Un diplôme professionnel, type CAP, BEP ou bac professionnel, est le niveau de formation le plus fréquent : 30 % des créateurs picards, un peu plus qu'en France (25 %).

### Pérennité des entreprises : un secteur sensible à la conjoncture

Un peu plus du tiers des nouvelles entreprises du commerce ont cessé avant leur troisième anniversaire. La pérennité des entreprises du commerce est moindre que celle des autres secteurs. La plus grande vulnérabilité du secteur à la conjoncture économique se constate autant en Picardie qu'en France.

Le développement des entreprises commerciales est plus modeste que dans les autres secteurs d'activité. Le chiffre d'affaires de 15 % des entreprises qui ont franchi le cap des trois ans, s'est réduit, 5 points de plus que la moyenne. Sur le plan de l'emploi, la taille des entreprises commerciales s'est accrue, passant de 1,7 à 2,2 emplois salariés. Cette progression, plus modérée que pour les autres activités, est néanmoins similaire à celle du reste de la France.

#### Données de cadrage

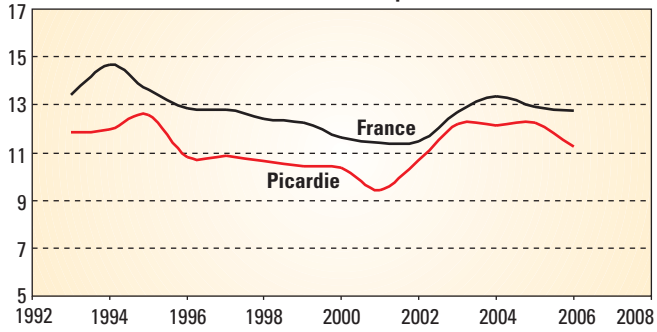
	Picardie	France
<b>Taux de création moyen 2004 à 2006</b>	11,9	13,0
<b>Les entreprises créées</b>		
Moyens au démarrage		
supérieurs à 40 000	23,1	18,6
compris entre 16 000 et 40 000	15,7	16,3
inférieurs à 4 000	29,8	27,7
Nombre moyen d'emplois		
au démarrage	1,7	1,8
trois ans après	2,2	2,3
<b>Les créateurs</b>		
Âge moyen	39,2	38,6
Part des femmes créatrices	37,3	34,5
<b>Pérennité et développement des entreprises</b>		
Taux de survie	63,5	63,2
Part des entreprises		
dont le chiffre d'affaires a progressé	46,8	46,6
Évolution du nombre moyen de salariés en 3 ans	0,4	0,6

Source : Insee, Sine 2002



# COMMERCE

Évolution du taux de création d'entreprises de 1993 à 2006



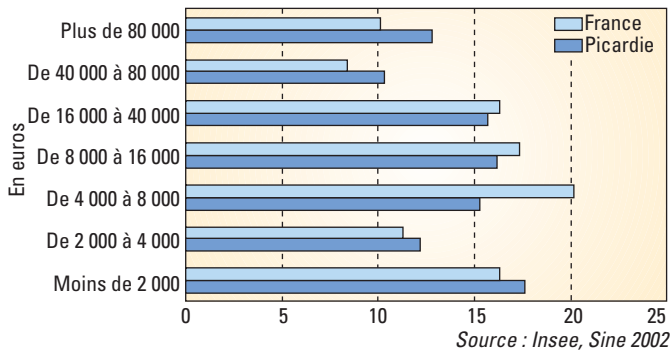
Source : Insee, REE Sirene

Principaux secteurs d'activité des créations picardes en 2002

Secteur	Part du secteur (%)
Commerces de détail, réparations - hors alimentation et automobile	59,4
Commerces et réparation automobile	14,7
Commerces de gros, intermédiaires	14,0
Magasins d'alimentation, spécialisés ou non	11,4
Grandes surfaces à prédominance alimentaire	0,4

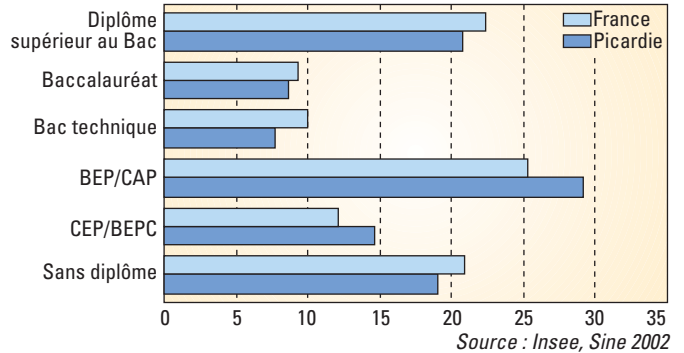
Source : Insee, Sine 2002

Répartition des créateurs selon les moyens apportés au démarrage en %



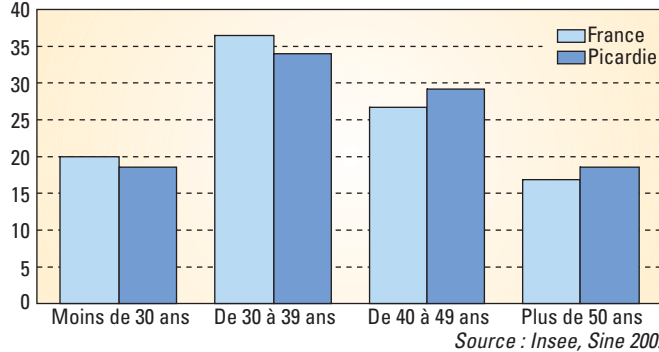
Source : Insee, Sine 2002

Répartition des créateurs d'entreprises selon le diplôme en %



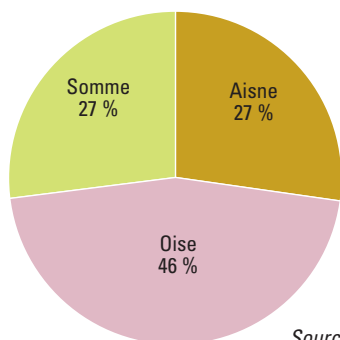
Source : Insee, Sine 2002

Répartition par âge des créateurs en 2002 en %



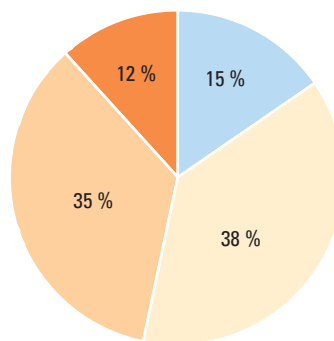
Source : Insee, Sine 2002

Répartition des entreprises créées en 2002 par département



Source : Insee, Sine 2002

Répartition selon l'évolution du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005



Réponse à la question "Durant ces deux dernières années, comment votre chiffre d'affaires a-t-il évolué ?"

- Le chiffre d'affaires a beaucoup diminué
- Le chiffre d'affaires est resté stable
- Le chiffre d'affaires a un peu augmenté
- Le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté

Source : Insee, Sine 2002



## SERVICES AUX PARTICULIERS

# Une répartition équilibrée sur le territoire

**E**n 2006, le secteur des services aux particuliers est au premier rang des secteurs picards pour le renouvellement de ses entreprises. Le taux de création en Picardie est légèrement supérieur au taux national en 2006, alors qu'au cours des années 2000 à 2005, le taux national est supérieur de plus d'un point au taux régional.

L'Oise accueille 40 % des nouvelles entreprises de services aux particuliers, moins que pour les autres secteurs d'activité. Cette proportion est beaucoup plus proche du poids démographique de l'Oise dans la région. Il en est de même pour la Somme et l'Aisne qui accueillent respectivement 31 et 29 % des créations de ce secteur.

### Les nouvelles entreprises : davantage de moyens et d'emplois que la moyenne

Les moyens financiers pour se lancer dans les services aux particuliers sont plus

lourds qu'en moyenne : la moitié des créateurs ont réuni plus de 16 000 euros pour démarrer leur entreprise, contre un sur trois dans les autres secteurs. La taille des entreprises au démarrage de l'activité est un peu plus élevée que dans les autres activités : 1,9 emploi contre 1,8 emploi. Comme dans le commerce, les créateurs optent plus volontiers pour le statut de commerçant ou artisan. Un quart des créateurs se positionne sous la forme sociétale.

### Les créateurs : jeunes nantis d'une formation professionnelle

Les créateurs des services aux particuliers sont relativement jeunes. L'âge moyen est de 37 ans, en raison d'une part plus importante des moins de 25 ans dans leur population. Les femmes créatrices sont majoritaires. Elles représentent plus d'un créateur sur deux contre un sur trois en moyenne. La création d'une entreprise des services aux particuliers ne demande pas une formation initiale de haut niveau. Moins souvent titulaires d'un diplôme supérieur au bac qu'en moyenne, les créateurs d'entreprises de services aux particuliers possèdent plus fréquemment un diplôme professionnel : 45 % contre 39 %.

### Pérennité des entreprises : un développement modéré

Après trois années d'exercice, 68 % des entreprises du secteur créées en 2002 sont toujours actives, proportion égale à la moyenne de l'ensemble des activités.

Sur le plan du développement des entreprises toujours actives, les services aux particuliers offrent des perspectives plus modérées que la moyenne. 45 % des entreprises ne connaissent pas une progression de leur chiffre d'affaires depuis leur démarrage, 4 points de plus que la moyenne. La taille des entreprises des services aux particuliers a peu évolué passant de 1,9 à 2 emplois, progression nettement inférieure en Picardie à celle de la France.

#### Données de cadrage

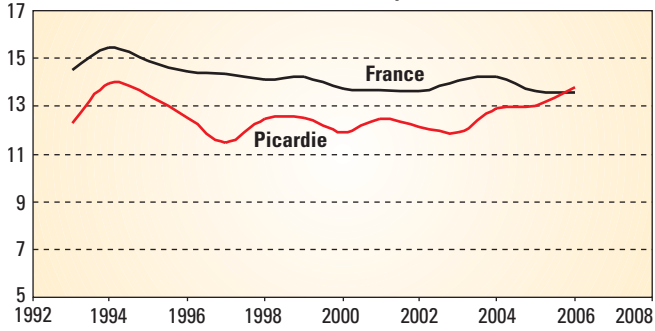
	Picardie	France
<b>Taux de création moyen 2004 à 2006</b>	13,2	13,8
<b>Les entreprises créées</b>		
Moyens au démarrage		
supérieurs à 40 000 euros	29,1	29,9
compris entre 16 000 et 40 000 euros	21,7	16,7
inférieurs à 4 000 euros	23,5	25,2
Nombre moyen d'emplois		
au démarrage	1,9	2,1
trois ans après	2,0	2,4
<b>Les créateurs</b>		
Âge moyen	37,0	37,6
Part des femmes créatrices	52,2	45,8
<b>Pérennité et développement des entreprises</b>		
Taux de survie	67,9	67,1
Part des entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé	44,5	47,6
Évolution du nombre moyen de salariés en 3 ans	0,1	0,3

Source : Insee, Sine 2002



# SERVICES AUX PARTICULIERS

Évolution du taux de création d'entreprises de 1993 à 2006



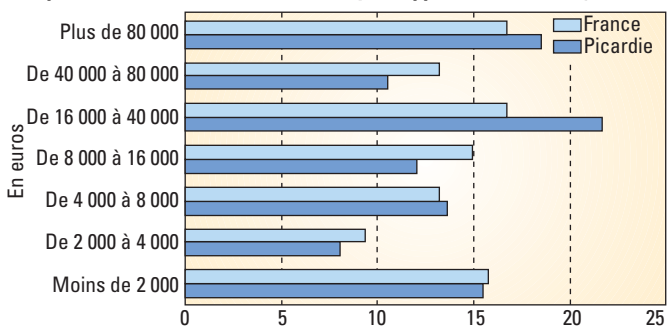
Source : Insee, REE Sirene

Principaux secteurs d'activité des créations picardes en 2002

Secteur	Part du secteur (%)
Hôtels et restaurants	59,7
Services personnels	22,7
Activités récréatives, culturelles et sportives	17,6

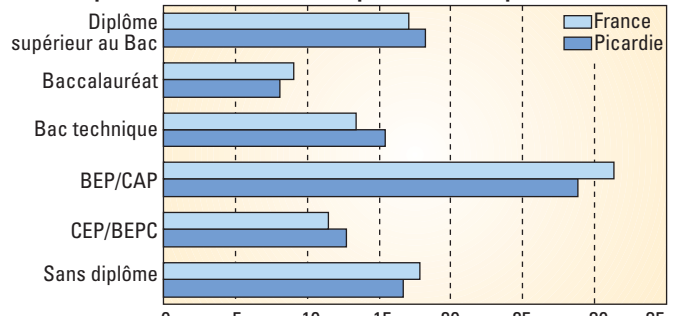
Source : Insee, Sine 2002

Répartition des créateurs selon les moyens apportés au démarrage en %



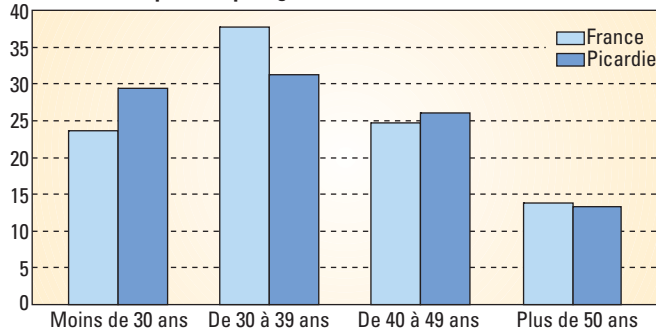
Source : Insee, Sine 2002

Répartition des créateurs d'entreprises selon le diplôme en %



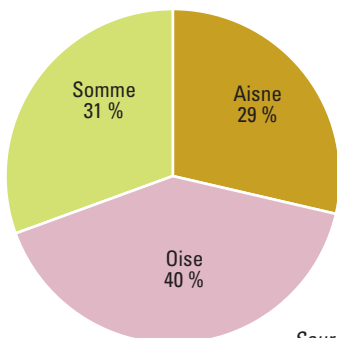
Source : Insee, Sine 2002

Répartition par âge des créateurs en 2002 en %



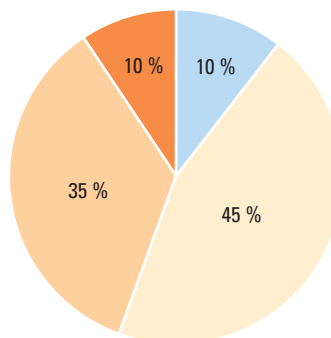
Source : Insee, Sine 2002

Répartition des entreprises créées en 2002 par département



Source : Insee, Sine 2002

Répartition selon l'évolution du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005



Réponse à la question "Durant ces deux dernières années, comment votre chiffre d'affaires a-t-il évolué ?"

- Le chiffre d'affaires a beaucoup diminué
- Le chiffre d'affaires est resté stable
- Le chiffre d'affaires a un peu augmenté
- Le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté

Source : Insee, Sine 2002



## SERVICES AUX ENTREPRISES

### Concentrés dans l'Oise

Le secteur des services aux entreprises est au quatrième rang des secteurs picards pour le taux de création en 2006, juste derrière l'immobilier, les services aux particuliers et la construction. En France, cette activité se classe au troisième rang en devant les services aux particuliers.

Depuis plusieurs années, la région souffre d'un retard en matière de services aux entreprises et tout particulièrement dans les activités informatiques, les services professionnels, la publicité, l'ingénierie et les contrôles. La progression du secteur est très vive depuis quelques années et un rattrapage tend à s'amorcer : le nombre d'établissements a augmenté de 25 % en dix ans.

Le département de l'Oise accueille 62 % des nouvelles créations, concentration davantage marquée que pour les autres activités.

#### Les nouvelles entreprises : des petites structures

Les créations dans ce secteur sont constituées pour un tiers de professions libérales (architectes, conseil, comptables...). La taille des entreprises au démarrage de l'activité est faible : 1,5 emploi contre 1,8 en moyenne.

Les moyens financiers pour se lancer dans les services aux entreprises sont plus faibles que pour les autres secteurs, 30 % des créateurs ont réuni moins de 2 000 euros pour démarrer leur entreprise, 10 points de plus qu'en moyenne. À l'opposé, un sur cinq a réuni plus de 16 000 euros contre un tiers pour l'ensemble des créateurs.

#### Les créateurs : un niveau de formation élevé

Les nouveaux créateurs des services aux entreprises sont un peu plus âgés que les autres créateurs. L'âge moyen est proche des 39 ans, en raison d'une part plus importante des seniors dans leur population. Les femmes créatrices qui ne représentent que 28 % des créateurs sont un peu plus présentes que dans l'industrie. Le niveau de formation initiale des créateurs de services aux entreprises est le plus élevé de toutes les activités. Presque six sur dix ont un diplôme supérieur au bac contre un quart en moyenne.

#### Pérennité des entreprises : des entreprises en croissance

La pérennité des entreprises de services aux entreprises est comparable à l'ensemble des activités, sept créateurs sur dix sont présents après 3 ans d'exercice. Ce secteur est plus porteur qu'en moyenne. Ainsi 56 % des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires progresser, soit 7 points de plus que pour les autres activités. De même le nombre d'emplois est passé de 1,5 à 2,2 emplois, progression plus importante qu'en moyenne, mais qui reste en deçà de la moyenne nationale.

#### Données de cadrage

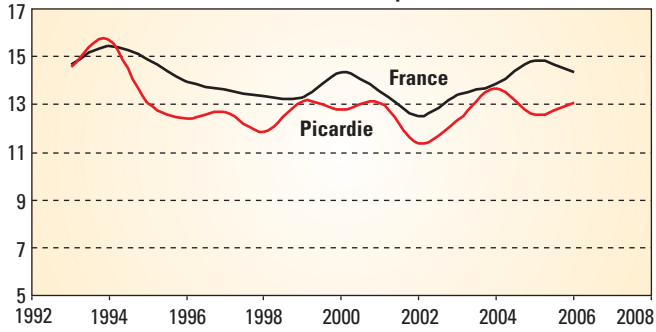
	Picardie	France
<b>Taux de création moyen 2004 à 2006</b>	13,1	14,3
<b>Les entreprises créées</b>		
Moyens au démarrage		
supérieurs à 40 000 euros	7,7	7,9
compris entre 16 000 et 40 000 euros	11,6	9,0
inférieurs à 4 000 euros	43,5	45,2
Nombre moyen d'emplois		
au démarrage	1,5	1,8
trois ans après	2,2	2,6
<b>Les créateurs</b>		
Âge moyen	39,0	39,4
Part des femmes créatrices	27,5	25,9
<b>Pérennité et développement des entreprises</b>		
Taux de survie	69,4	67,7
Part des entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé	56,3	52,4
Évolution du nombre moyen de salariés en 3 ans	0,8	0,8

Source : Insee, Sine 2002



# SERVICES AUX ENTREPRISES

Évolution du taux de création d'entreprises de 1993 à 2006

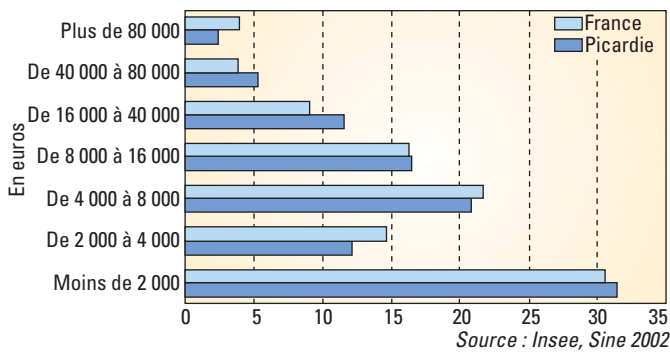


Principaux secteurs d'activité des créations picardes en 2002

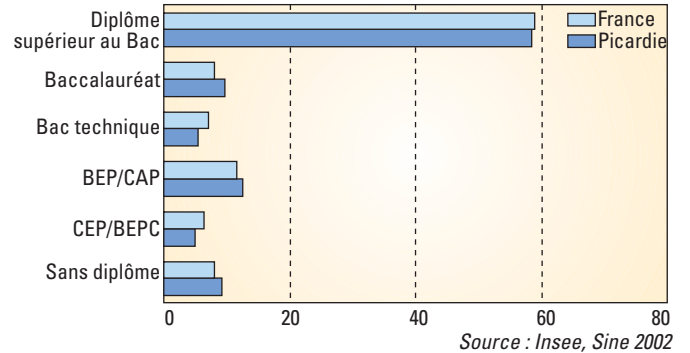
Secteur	Part du secteur (%)
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	25,4
Services professionnels (comptables, juridiques, financiers)	23,7
Architecture, ingénierie, contrôle	13,1
Publicité et études de marché	6,4
Activités informatiques	5,5

Source : Insee, Sine 2002

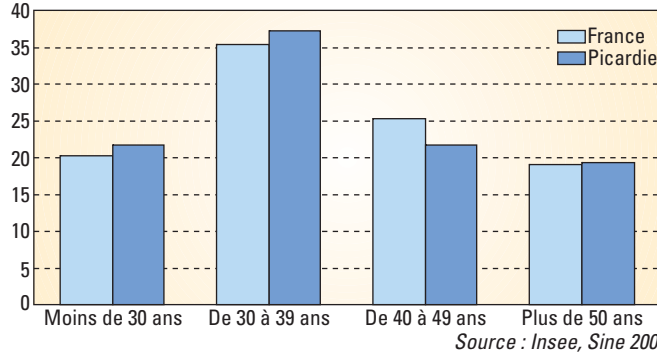
Répartition des créateurs selon les moyens apportés au démarrage en %



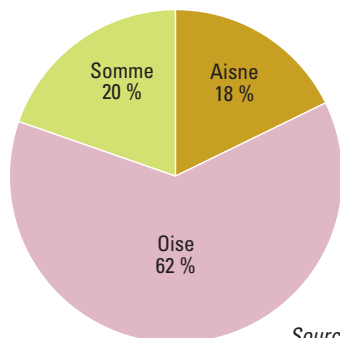
Répartition des créateurs d'entreprises selon le diplôme en %



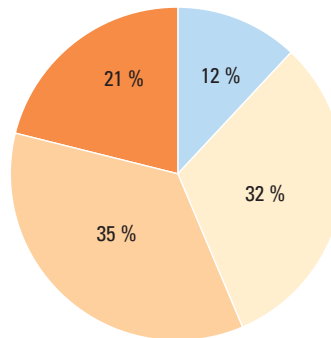
Répartition par âge des créateurs en 2002 en %



Répartition des entreprises créées en 2002 par département



Répartition selon l'évolution du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005



Réponse à la question "Durant ces deux dernières années, comment votre chiffre d'affaires a-t-il évolué ?"

- Le chiffre d'affaires a beaucoup diminué
- Le chiffre d'affaires est resté stable
- Le chiffre d'affaires a un peu augmenté
- Le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté

Source : Insee, Sine 2002



## INDUSTRIE

# Peu d'entreprises créées mais des créations d'emplois

**L**e secteur industriel a un taux de création inférieur à l'ensemble des secteurs. Le renouvellement des entreprises est plus faible dans la région, seules les industries agroalimentaires ont un taux de création proche de la moyenne nationale.

La moitié des créations est localisée dans l'Oise, les deux autres départements se partagent environ un quart chacun. Cette répartition est semblable à la moyenne des activités.

### Les nouvelles entreprises : une taille importante

Les moyens financiers pour se lancer dans le domaine industriel sont relativement importants, 43 % des créateurs ont réuni plus de 16 000 euros, 10 % de plus que pour les autres activités. De même, la taille des entreprises au démarrage de l'activité est plus importante que dans les autres secteurs : 2,4 emplois en moyenne contre 1,8 emploi pour l'ensemble des créateurs.

### Les créateurs : une formation professionnelle et quelques années d'expérience

Les créateurs qui se lancent dans l'industrie sont un peu plus âgés que les autres créateurs. Les quadragénaires sont surreprésentés. En revanche, les femmes sont faiblement représentées, un créateur sur quatre contre un sur trois pour l'ensemble des secteurs.

La création d'une entreprise de l'industrie requiert comme dans la construction des diplômes professionnels. La moitié des créateurs possèdent un CAP un BEP ou un BAC technique contre 40 % pour l'ensemble des créateurs.

### Pérennité des entreprises : un secteur résistant qui crée des emplois

Les jeunes entreprises picardes affichent une bonne résistance aux aléas des premières années : 80 % des créateurs sont toujours présents après 3 ans d'existence, 9 points de plus qu'en France.

La taille des entreprises toujours actives a progressé de 1,4 emploi en moyenne passant de 2,4 à 3,8. La taille des entreprises picardes dépasse la moyenne nationale.

Seule ombre au tableau, la progression du chiffre d'affaires de ces entreprises est plus modeste que la moyenne : 57 % des créateurs considèrent que leur chiffre d'affaires a baissé ou est resté stable contre 50 % en moyenne.

Données de cadrage

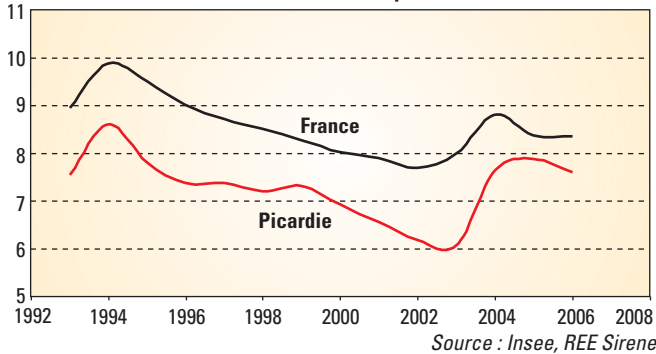
	Picardie	France
<b>Taux de création moyen 2004 à 2006</b>	7,7	8,5
<b>Les entreprises créées</b>		
Moyens au démarrage		
supérieurs à 40 000 euros	23,3	20,6
compris entre 16 000 et 40 000 euros	20,0	16,8
inférieurs à 4 000 euros	20,8	23,5
Nombre moyen d'emplois		
au démarrage	2,4	2,4
trois ans après	3,8	3,2
<b>Les créateurs</b>		
Âge moyen	38,6	38,1
Part des femmes créatrices	23,3	24,6
<b>Pérennité et développement des entreprises</b>		
Taux de survie	80,3	71,1
Part des entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé	42,1	52,8
Évolution du nombre moyen de salariés en 3 ans	1,3	0,7

Source : Insee, Sine 2002



# INDUSTRIE

Évolution du taux de création d'entreprises de 1993 à 2006

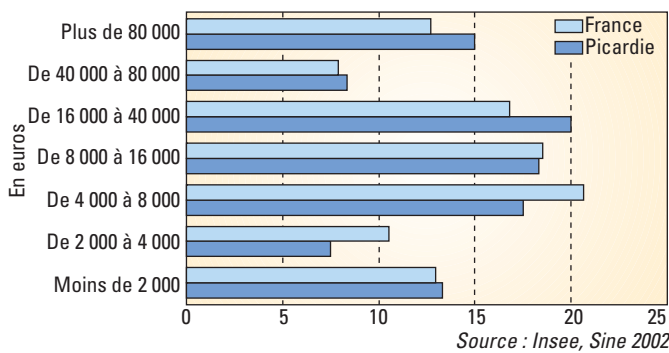


Principaux secteurs d'activité des créations picardes en 2002

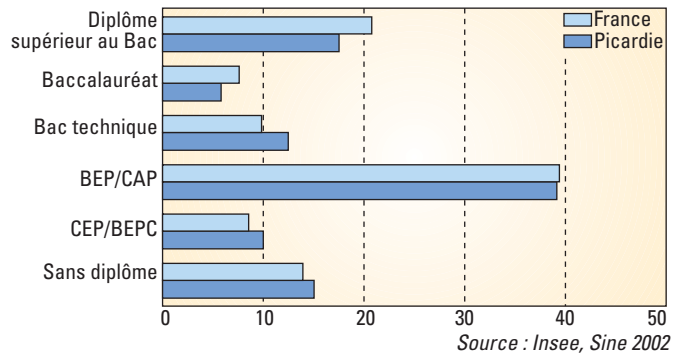
Secteur	Part du secteur (%)
Industries agroalimentaires	35,3
Travail du bois, fabrication de meubles	14,3
Travail des métaux	13,4
Mécanique	10,9
Édition, imprimerie, reproduction	8,4

Source : Insee, Sine 2002

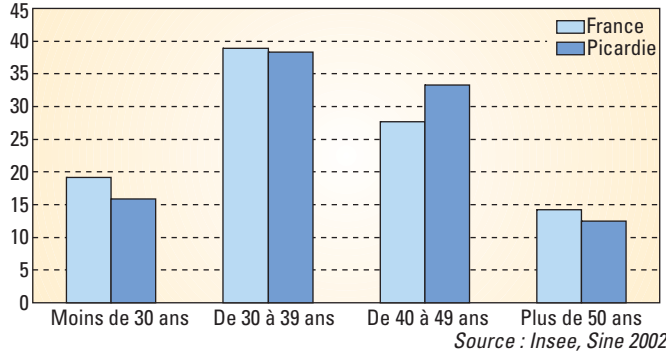
Répartition des créateurs selon les moyens apportés au démarrage en %



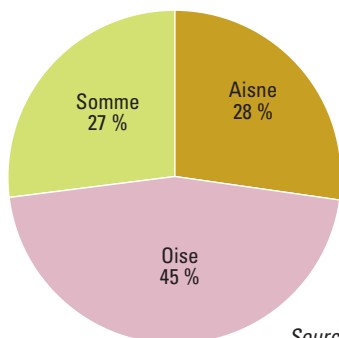
Répartition des créateurs d'entreprises selon le diplôme en %



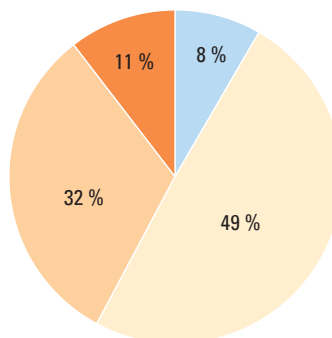
Répartition par âge des créateurs en 2002 en %



Répartition des entreprises créées en 2002 par département



Répartition selon l'évolution du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005



Réponse à la question "Durant ces deux dernières années, comment votre chiffre d'affaires a-t-il évolué ?"

- Le chiffre d'affaires a beaucoup diminué
- Le chiffre d'affaires est resté stable
- Le chiffre d'affaires a un peu augmenté
- Le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté

Source : Insee, Sine 2002





## CONSTRUCTION

# Des créations dynamiques depuis 2003

**E**n 2006, la construction a un taux de création supérieur à l'ensemble des secteurs sauf dans les activités immobilières qui ont connu un boom conjoncturel, que ce soit en Picardie ou en France. Le renouvellement des entreprises de la construction s'est accéléré depuis 2003.

Les nouvelles entreprises de la construction s'installent plus volontiers dans l'Aisne que celles des autres secteurs, l'existence d'un Système Productif Local bâtiment durable dans la zone de Château-Thierry a certainement favorisé le développement des entreprises de la construction dans ce département.

### Les nouvelles entreprises : des moyens modestes

Dans ce secteur, où l'artisanat est dominant, la taille des entreprises au démarrage

de l'activité est de 1,9 emploi chiffre proche de la moyenne de tous les secteurs et de la moyenne nationale (1,8).

Les moyens financiers pour se lancer dans la construction sont moins importants que dans les autres secteurs, 9 créateurs sur dix ont réuni moins de 16 000 euros pour démarrer leur activité, 20 % de moins qu'en moyenne.

### Les créateurs : des jeunes titulaires d'un CAP ou BEP

Les créateurs démarrent dans le secteur de la construction relativement jeunes : l'âge moyen est un peu moins de 37 ans. Dans ce secteur peu féminisé, seulement une création sur dix est le fait d'une femme.

Le niveau de formation initiale des créateurs d'entreprises de la construction est le plus faible des activités. Un quart des créateurs ne possède pas de diplôme ce qui est le cas d'un cinquième des créateurs dans l'ensemble des activités. Néanmoins, c'est dans cette activité que les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont les plus nombreux (43 % de leur population contre 29 % en moyenne).

### Pérennité des entreprises : une résistance et un développement moyens

Près des trois quarts des entreprises de la construction créées en 2002 sont toujours actives en 2005. La résistance de ce secteur aux premières années d'exercice est supérieure à la moyenne.

Parmi les entreprises toujours actives, 50 % ont un chiffre d'affaires en progression. Sur ce plan, la construction ne se distingue pas de la moyenne des activités. En revanche, l'emploi a davantage progressé que la moyenne, les jeunes entreprises comptent trois ans après leur création 2,4 emplois en moyenne.

Données de cadrage

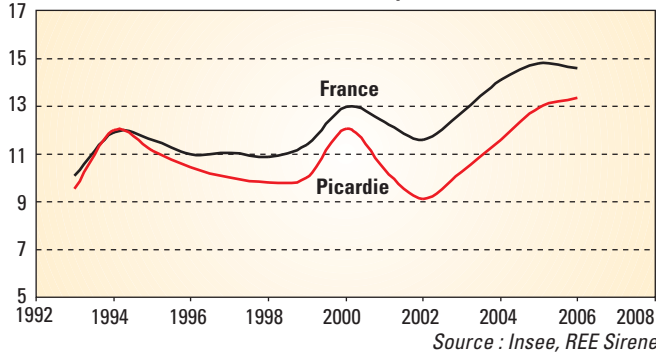
	Picardie	France
<b>Taux de création moyen 2004 à 2006</b>	12,6	14,5
<b>Les entreprises créées</b>		
Moyens au démarrage		
supérieurs à 40 000 euros	2,9	4,2
compris entre 16 000 et 40 000 euros	10,0	10,9
inférieurs à 4 000 euros	40,5	38,7
Nombre moyen d'emplois		
au démarrage	1,9	1,8
trois ans après	2,4	2,5
<b>Les créateurs</b>		
Âge moyen	36,9	37,0
Part des femmes créatrices	9,0	6,9
<b>Pérennité et développement des entreprises</b>		
Taux de survie	73,2	67,8
Part des entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé	49,7	54,2
Évolution du nombre moyen de salariés en 3 ans	0,5	0,7

Source : Insee, Sine 2002



# CONSTRUCTION

Évolution du taux de création d'entreprises de 1993 à 2006

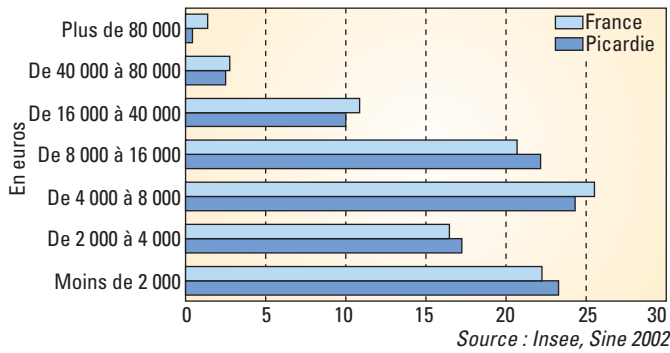


Principaux secteurs d'activité des créations picardes en 2002

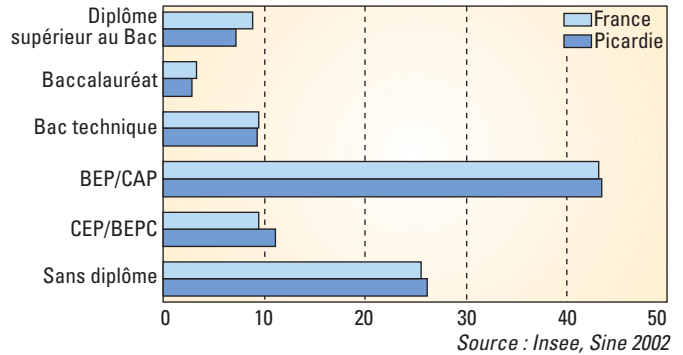
Secteur	Part du secteur (%)
Travaux de maçonnerie générale	16,8
Travaux d'installation électrique	15,4
Menuiserie bois et matières plastiques	9,7
Réalisation de couvertures par éléments	9,3
Peinture	9,0

Source : Insee, Sine 2002

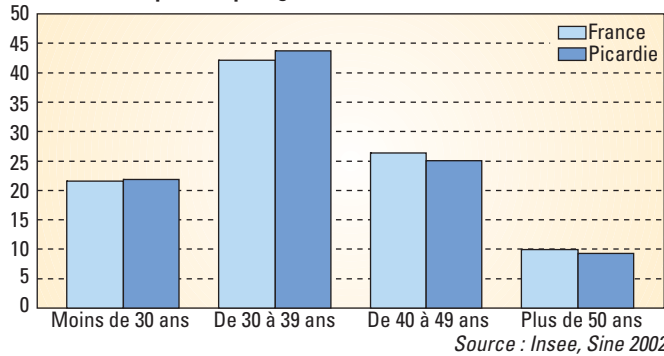
Répartition des créateurs selon les moyens apportés au démarrage en %



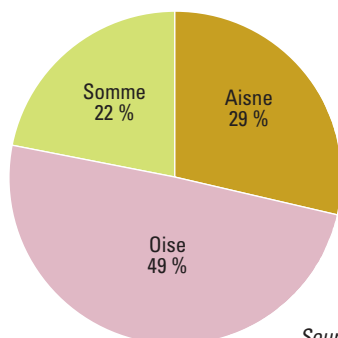
Répartition des créateurs d'entreprises selon le diplôme en %



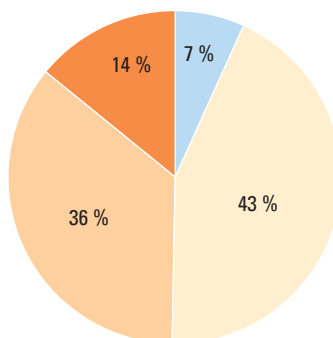
Répartition par âge des créateurs en 2002 en %



Répartition des entreprises créées en 2002 par département



Répartition selon l'évolution du chiffre d'affaires entre 2002 et 2005



Réponse à la question "Durant ces deux dernières années, comment votre chiffre d'affaires a-t-il évolué ?"

- Le chiffre d'affaires a beaucoup diminué
- Le chiffre d'affaires est resté stable
- Le chiffre d'affaires a un peu augmenté
- Le chiffre d'affaires a beaucoup augmenté

Source : Insee, Sine 2002





# Le tissu productif picard s'est renouvelé pour moitié en dix ans

**Malgré une moindre propension à créer son entreprise en Picardie qu'en France, le tissu productif s'est renouvelé au cours de la dernière décennie : ainsi, la moitié des entreprises n'existait pas il y a 10 ans et les services se sont développés au contraire de l'industrie, des commerces alimentaires et des transports.**

**Après une baisse deux fois plus importante en Picardie qu'en France entre 1990 et 2002, les créations sont reparties à la hausse depuis 2003. Trois secteurs assurent la moitié des créations : le commerce de détail, la construction et le conseil et l'assistance.**

**Les nouveaux entrepreneurs picards se tournent plus souvent qu'en moyenne nationale vers la reprise que vers la création nouvelle : les premières représentent 16,2 % des créations contre 12 % en France.**

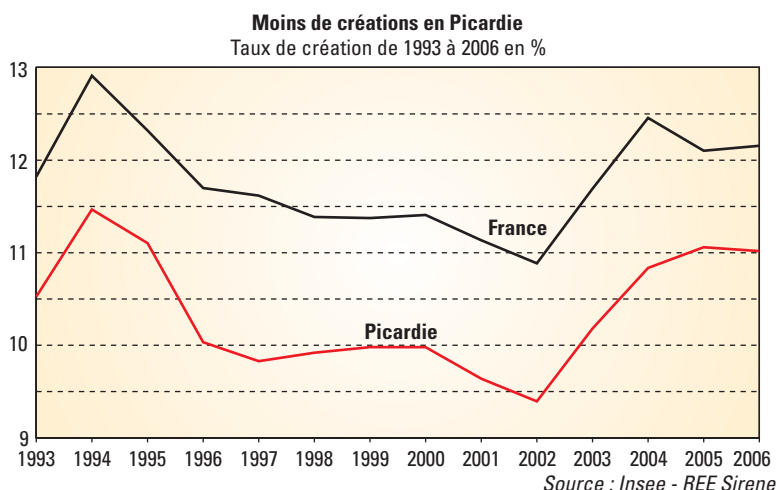
**Plus pérennes que les nouvelles créations, les reprises génèrent cependant moins d'emplois sur le long terme.**

La création d'entreprises joue un rôle majeur dans la dynamique économique. Une grande partie des nouvelles entreprises remplace des entreprises qui viennent de fermer. Une autre partie sont de nouveaux entrants sur leurs marchés respectifs qui stimulent la concurrence existante. À la marge, des pionniers créent des entreprises innovantes sur un marché en devenir, en développant leur produit et en le commercialisant. Ces dernières, qui représentent environ 3 % des nouvelles créations chaque année, ont un fort impact sur la santé du tissu productif à long terme. Avec 4 000 entités créées ex nihilo en 2006, la Picardie se place au 18<sup>e</sup> rang des régions françaises pour son taux de création nouvelle, position inchangée depuis une dizaine d'années.

## Une moindre propension à créer en Picardie

Avec 68,6 créations d'entreprises pour 10 000 actifs contre 113,8 en moyenne en

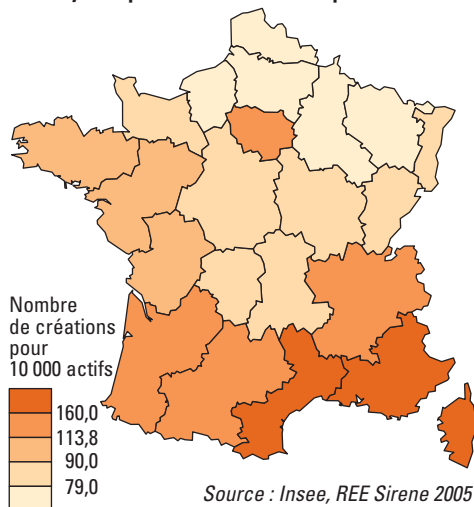
2005, la Picardie est au dernier rang des régions françaises pour la propension à créer une entreprise. Par ailleurs, le taux de création picard est depuis une quinzaine d'années de un à deux points inférieur à la moyenne nationale : en 2006, il est de 11 %





# CRÉATION D'ENTREPRISES

La dynamique de créations d'entreprises en 2005



Source : Insee, REE Sirene 2005

<sup>1</sup> Selon une estimation de l'Insee, la mise en place de nouveaux dispositifs institutionnels d'incitation à la création d'entreprises a contribué pour moitié à la hausse de 2003 sur les huit premiers mois de l'année (voir encadré chapitre 2).

<sup>2</sup> Rassemble les activités de services à la population à l'exclusion des services rendus par la sphère publique.

en Picardie contre 12,2 % en France. De ce fait, le parc d'entreprises en Picardie se renouvelle moins : en 2006, 30,9 % des entreprises picardes ont cinq ans ou moins alors que la proportion française est de 33,2 %. Ainsi, alors que le nombre d'entreprises augmente régulièrement depuis quinze ans au niveau national, le parc d'entreprises picard, en raison de l'insuffisance du nombre de créations, s'est restreint entre 1996 et 2000. Par la suite, il s'est étendu lorsque les créations d'entreprises sont redevenues plus nombreuses que les disparitions de sorte qu'en 2006, il a retrouvé son niveau de 1993.

## Des créations en baisse depuis 1990 et un redémarrage à partir de 2003

Entre 1990 et 2002, le nombre de créations d'entreprises a fortement diminué, bien plus en Picardie qu'en moyenne nationale. Seules les années 1994 et 1995 ont marqué une pause dans ce mouvement. De 1990 à 2002, le nombre de créations d'entreprises a diminué deux fois plus vite en Picardie

qu'en France : -25,8 % contre -12,5 %. Depuis 2003, sous l'effet de la mise en place de nouveaux dispositifs institutionnels d'incitation à la création d'entreprises<sup>1</sup>, ces dernières sont reparties à la hausse avec une progression de +21,3 % en Picardie et de +19,3 % en France entre 2002 et 2006.

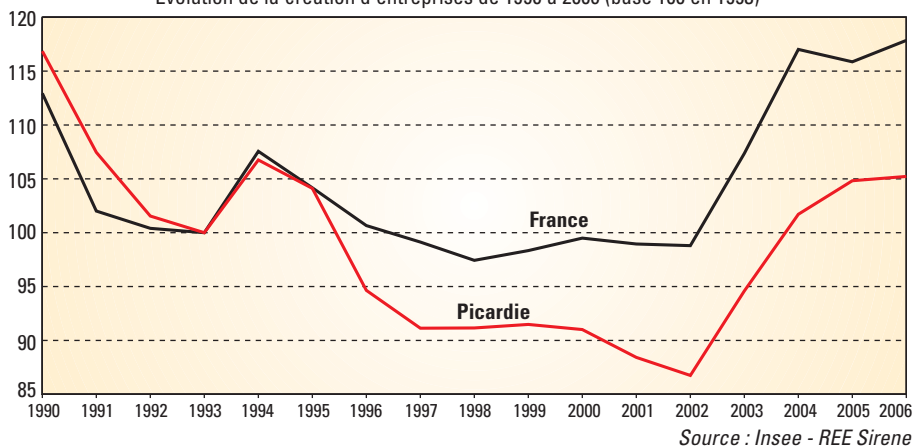
## La moitié des créations dans trois secteurs

En 2006, en Picardie, le commerce de détail, la construction et le conseil et assistance concentrent près de la moitié des créations. Le commerce de détail représente depuis une quinzaine d'années environ 20 % des créations. Dans ce secteur, le nombre de créations a baissé entre 1993 et 2002 de sorte que les entreprises fermées n'ont pas été remplacées en totalité par de nouvelles. Ensuite, à partir de 2003, le nombre de créations est remonté à la hauteur des disparitions. Il est en 2006 à son niveau de 1994.

La construction est un secteur où le taux de renouvellement du parc est important : 34 % des entreprises ont cinq ans ou moins. Jusqu'en 2002, les créations dans la construction n'ont pas été assez nombreuses pour éviter l'amointrissement du parc d'entreprises. À partir de 2003, les créations ont été plus nombreuses : entre 2002 et 2006, elles ont progressé de 56 %.

Le conseil et assistance est un secteur en plein essor : le parc d'entreprises a augmenté de 71 % en quinze ans. Le développement de l'externalisation des services annexes à la production, le recentrage sur le cœur de métier des entreprises et le développement des sociétés de service d'ingénierie informatique (SSII) expliquent ce développement. Bien que l'éclatement de la bulle internet ait marqué un temps d'arrêt au début des années 2000, les créations ont progressé de 45 % entre 2002 et 2006 dans ce secteur.

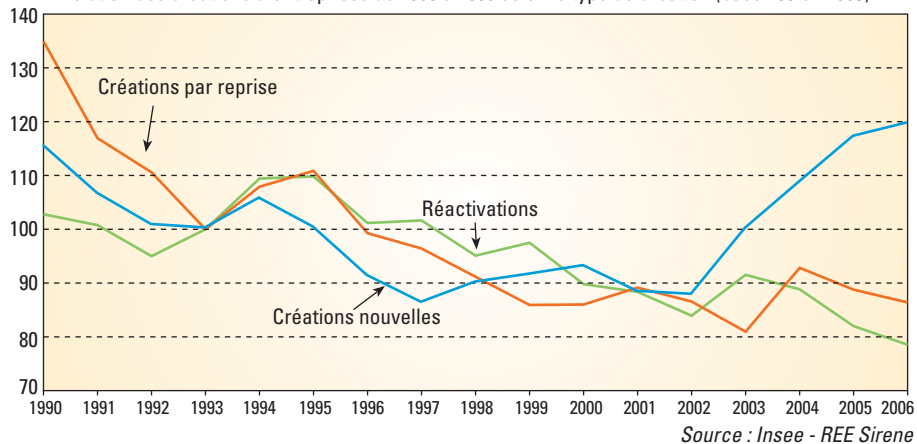
Décrochage de la Picardie en matière de créations d'entreprises  
Évolution de la création d'entreprises de 1990 à 2006 (base 100 en 1993)



Source : Insee - REE Sirene

Davantage de créations nouvelles depuis 2003

Évolution des créations d'entreprises de 1990 à 2006 selon le type de création (base 100 en 1993)



Source : Insee - REE Sirene

## Industrie et ruralité jouent en défaveur de la création

La Picardie est une région industrielle où l'économie résidentielle<sup>2</sup> n'a qu'un faible poids. De facto, l'importance de l'industrie avec ses nombreuses structures de production de grande taille réduit le taux de création potentiel de la région. En effet, les créations sont surtout de petites structures, souvent tournées vers le tertiaire.

Le territoire picard est surtout un espace rural. Ses villes restent de taille moyenne en comparaison des métropoles comme Paris au Sud et Lille au Nord, ce qui ne favorise pas la création d'entreprises. Les agglomé-



# CRÉATION D'ENTREPRISES

## Une création sur quatre dans le commerce en 2006

Répartition des créations d'entreprises par grand secteur depuis 1993

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Industrie	512	571	509	479	467	449	450	416	389	360	351	434	441	418
Construction	738	887	825	773	717	694	704	852	749	671	757	869	986	1 048
Commerce de détail	1 126	1 080	1 181	1 033	1 013	960	922	902	840	924	1 108	1 096	1 184	1 083
Autres commerces	601	624	607	506	485	488	476	446	374	440	463	482	412	384
Transports	266	251	292	215	212	217	200	137	118	127	149	156	145	161
Activités immobilières	163	151	130	136	141	152	159	155	182	145	174	196	254	224
Conseils et assistance	429	452	431	423	419	403	468	493	515	456	532	592	585	659
Autres services aux entreprises	296	340	254	230	247	227	244	215	234	222	226	277	255	246
Hôtels et restaurants	590	631	616	599	550	604	609	585	603	591	588	632	608	610
Autres services aux particuliers	424	507	503	448	406	428	434	407	439	438	428	476	515	574
Éducation, santé, action sociale	349	371	372	358	350	386	360	392	415	392	421	378	374	374
Picardie	5 494	5 865	5 720	5 200	5 007	5 008	5 026	5 000	4 858	4 766	5 197	5 588	5 759	5 781

Source : Insee - REE Sirene

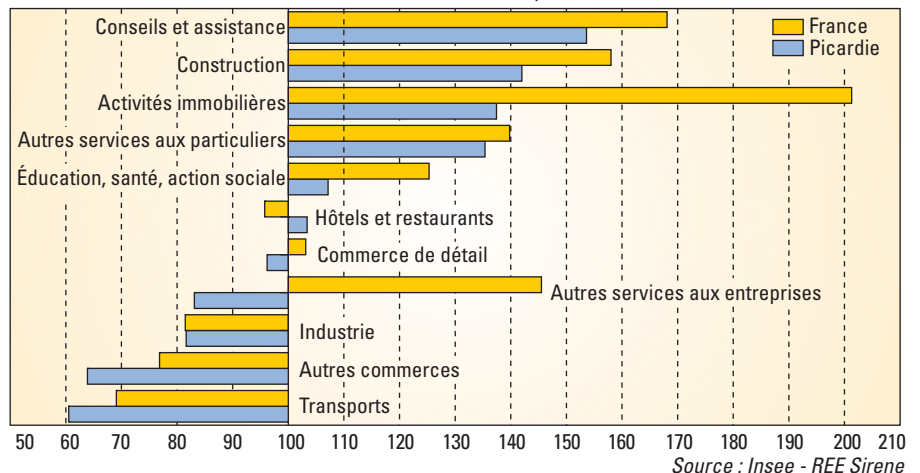
rations avec leur réseau de transport, leur réserve de main-d'œuvre, leurs consommateurs et l'installation de services aux entreprises comportent de nombreux atouts pour un projet de création d'entreprises. Ainsi, l'attractivité de la périphérie parisienne et la présence des aéroports de Roissy et de Beauvais-Tillé amènent de nombreuses entreprises à s'installer au sud de la région dans les zones d'emploi du Sud-Oise, de Beauvais, de Compiègne et de Château-Thierry. Évidemment, la logique d'implantation des entreprises de l'économie résidentielle n'est pas la même que celle des entreprises de la sphère productive. Les premières sont très sensibles à la localisation de leur clientèle tandis que les secondes peuvent rechercher une main-d'œuvre ou des externalités positives, telles celles engendrées par la proximité d'un réseau d'entreprises ou d'activités de recherche pour les entreprises innovantes.

### Une plus forte proportion de reprises parmi les créations

Les nouveaux entrepreneurs sont plus nombreux qu'en moyenne nationale à choisir de reprendre une entreprise existante, même si les reprises représentent un poids faible dans les créations : en 2006, 16,2 % des créations sont des reprises contre 12 % en moyenne nationale. De plus, depuis une quinzaine d'années, le taux de reprise<sup>3</sup> est toujours supérieur en Picardie : en 2006, il est de 1,8 % en Picardie et de 1,5 % en France. Ceci tient aux structures de l'appareil productif picard, où les unités industrielles et de grande taille, qui font plus souvent l'objet de reprises, sont davantage représentées. Sous l'effet du vieillissement des entrepreneurs et de leur départ à la retraite, le

### Un essor des créations dans le conseil et assistance, la construction et les activités immobilières

Évolution du nombre de créations de 1993 à 2006 par secteur (base 100 en 1993)



Source : Insee - REE Sirene

nombre de reprises devrait augmenter dans les dix prochaines années. Ce sont 17 000 chefs d'entreprises indépendantes qui ont atteint 50 ans en 2006 et qui vont arbitrer entre transmettre ou non leur entreprise<sup>4</sup>.

Cette préférence pour la reprise peut d'autant mieux se comprendre que les reprises sont en général plus pérennes que les nouvelles créations. Quelle que soit la conjoncture économique, une reprise a plus de chance de survivre qu'une création nouvelle. Pour les établissements qui ont été créés ou repris entre 1992 et 2004, en moyenne, deux fois plus de créations nouvelles que de reprises ferment leur porte au bout de trois ans d'existence. Au bout de cinq ans, près de six créations nouvelles sur dix ont cessé leur activité alors que ce n'est le cas que de quatre reprises sur dix. Le risque de cessation va en diminuant avec le temps, les nouveaux établissements apparaissant plus fragiles que les anciens. Sur la dernière décennie, la tendance est à l'amélioration des chances

<sup>3</sup>Le taux de reprise est le rapport du nombre de reprises au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

<sup>4</sup>Cf IPA n° 20 sur la transmission d'entreprise.



## CRÉATION D'ENTREPRISES

de survie des établissements : la génération de 2002 a de meilleures chances de survie que les générations précédentes (voir chapitre 1).

### Davantage d'emplois au démarrage dans les reprises...

En Picardie, la création d'emplois est plus le fait d'entreprises existantes que celui de nouvelles entreprises. La création d'une entreprise ne s'accompagne pas toujours d'une création d'emplois salariés : deux tiers des créateurs d'entreprises déclarent n'avoir aucun salarié au démarrage. L'activité de l'entreprise et la volonté de l'entrepreneur déterminent le développement de l'emploi salarié : un actif qui crée son entreprise pour assurer son propre emploi dans le secteur du conseil aura moins tendance à embaucher un salarié que l'entrepreneur en bâtiment.

### ...mais des embauches plus fréquentes dans les nouvelles entreprises que dans les reprises

Le type de création influence aussi le nombre de salariés : en 2002, en Picardie,

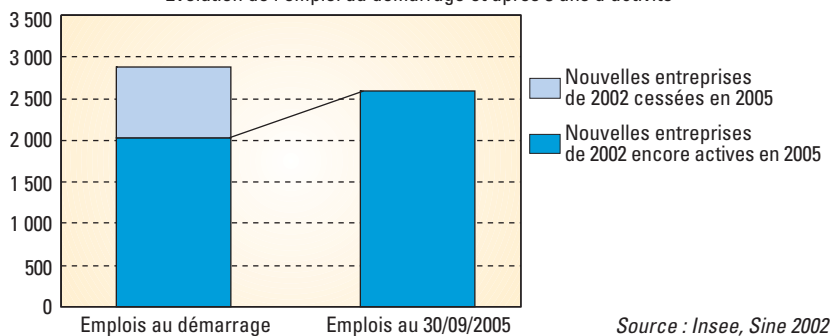
une entreprise ex nihilo génère en moyenne 0,6 emploi salarié au démarrage contre 1,4 pour les reprises.

Le développement de l'emploi salarié intervient essentiellement au cours des trois premières années d'existence de l'entreprise. En 2002, seulement un tiers des entreprises, toujours en activité trois ans après leur création, voient leur emploi progresser. Globalement, au bout de trois ans, les emplois salariés et non salariés disparus à cause de la fermeture de leur entreprise ne sont pas compensés par les créations d'emplois salariés dans les entreprises pérennes : l'emploi baisse de 8 % en Picardie. Cette diminution s'explique en totalité par la disparition des emplois de chefs d'entreprises : l'emploi non salarié baisse de 35 % tandis que l'emploi salarié augmente de 23 %. Ce sont surtout les créations nouvelles qui développent l'emploi : entre 2002 et 2005, les nouvelles entreprises pérennes picardes ont multiplié par 2,1 le nombre de leurs salariés alors que, dans le même temps, les reprises pérennes picardes n'augmentent le nombre de leurs emplois salariés que de 28 %.

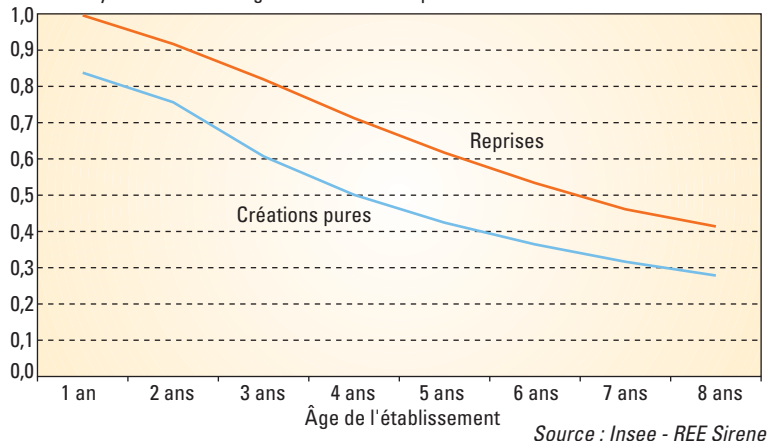
### Le renouvellement du tissu productif

Malgré un taux de création moindre qu'au niveau national, le tissu productif picard s'est renouvelé au cours de la dernière décennie : quasiment la moitié des entreprises picardes n'existaient pas encore en 1997. Au fur et à mesure, les sociétés sont devenues plus nombreuses au détriment des entreprises individuelles : les sociétés représentent 42 % des entreprises picardes en 2006 contre 34 % en 1997, ce qui reste toutefois inférieur de cinq points à la moyenne nationale. La structure sectorielle picarde s'est aussi modifiée. Le nombre de commerces de détail alimentaires, d'entreprises industrielles et de transport a décliné. À l'inverse, le secteur tertiaire a globalement progressé. Les activités immobilières et la construction, sous l'effet de la bonne santé du secteur, représentent de plus en plus d'entreprises : entre 1997 et 2006, le nombre d'entreprises de construction augmente de 10 % et celui des activités immobilières de 39 %. Les services rendus aux entreprises tels les services informatiques progressent grâce au mouvement de réorganisation des relations entre les entreprises et aux changements technologiques. Les services à la personne, les activités récréatives, culturelles et sportives ainsi que la santé et l'action sociale ont aussi fait preuve de dynamisme.

**L'emploi créé dans les entreprises survivantes ne compense pas les pertes des entreprises défilantes**  
Évolution de l'emploi au démarrage et après 3 ans d'activité



**Les reprises survivent mieux que les créations pures**  
Taux moyen de survie des générations d'entreprises entre 1992 et 2004 en Picardie





# Sources et définitions

### SINE : Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises

Le dispositif Sine est un système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées au premier semestre d'une même année par le biais de trois interrogations. La première a lieu dans les premiers mois suivant la création, la deuxième après trois ans d'activité et la troisième après cinq ans.

#### L'extension des enquêtes SINE en Picardie

Dans le cadre du dispositif SINE, l'Insee a effectué pour le compte du Conseil Régional de Picardie une interrogation exhaustive des 1 561 nouveaux entrepreneurs picards du premier semestre 2002. Ces entreprises exercent une activité économique marchande dans le secteur de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICS), à l'exclusion des activités financières et de l'agriculture. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet du dossier "Dynamique de création d'entreprises en Picardie", publié en 2005.

La seconde vague de l'enquête sur les entreprises de la génération 2002 a été réalisée en 2005. Cette seconde enquête éclaire en particulier le devenir des nouvelles entreprises après trois années d'exercice. La présente étude repose sur ces deux premières vagues d'interrogation.

### Création d'entreprises

La définition des créations d'entreprises utilisée dans le présent document est la définition qui avait cours jusqu'en 2006. Cette définition retenait trois types de créations, les créations pures, les reprises et les réactivations, ces dernières sont toutefois exclues du champ de l'étude.

**Depuis janvier 2007**, la notion de création d'entreprises s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen : une création d'entreprises correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que celle de création pure puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

### Création pure ou entreprise nouvelle

Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une même entreprise.

### Reprise

Création d'une unité nouvelle ou n'ayant jamais exercé d'activité économique lorsqu'elle reprend totalement ou partiellement des moyens de production déjà exploités par une autre unité. Une reprise peut s'effectuer par achat, prise en location-gérance d'un fonds de commerce, donation, héritage. Par convention, les reprises comprennent les conversions d'entreprises individuelles en sociétés.

### Réactivation

Reprise d'activité d'une entreprise qui avait cessé son activité. Ce mouvement concerne principalement des personnes physiques : artisans, commerçants, professions libérales. Il correspond notamment aux activités saisonnières.





## MÉTHODOLOGIE

### Taux de création

Rapport du nombre de créations d'entreprises au cours d'une année sur le stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année.

### Taux de survie à 3 ans

Rapport du nombre d'entreprises d'une génération N encore actives le jour de leur troisième anniversaire sur le nombre d'entreprises créées l'année N. Les caractéristiques des entreprises cessées ne sont pas disponibles lors de la seconde vague d'enquête : les taux de survie partiels selon les modalités de ces variables sont calés sur le taux de l'ensemble des entreprises.

### Propension à créer une entreprise

Probabilité pour un individu de créer une entreprise. Faute de connaître les données nécessaires à ce calcul théorique, l'indicateur de la propension à créer une entreprise retenu dans ce dossier est le rapport des créations d'entreprises en Picardie sur la population active qui réside dans la région.

## *Pour en savoir plus*

### Publications :

Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi, Insee Première n°1167, décembre 2007

Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans, Insee Première n°1148, juillet 2007

Dynamique de création d'entreprises en Picardie, INSEE PICARDIE Dossiers et Ouvrages, 2005

### Site internet :

[www.insee.fr/picardie](http://www.insee.fr/picardie)

[www.cr-picardie.fr](http://www.cr-picardie.fr)

[www.jentreprensonsomme.fr](http://www.jentreprensonsomme.fr)

